

# GOLDEN°GLA°BE°RACE

Golden Globe Race 2018-19

## Avis de course le 1er Février 2018



L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent avis de course 2018-19. Le texte en langue anglaise est à prendre comme définitif en cas de juridiction ou de litige de quelque nature que ce soit, géré par Golden Globe Race Ltd. © 2014-2022.

Tous droits réservés.

<b>1 DEFINITIONS</b>	<b>5</b>
1.1 Golden Globe	5
1.2 Organisateur	5
1.3 Site web de la GGR	5
1.4.Hôte	5
1.5 Avis de course	5
1.6 Bateau	5
1.7 Directeur GGR	5
1.8 Horaires	6
1.9 Les sponsors officiels du Golden Globe	6
1.10 Participant	6
1.11. Quartier général de la GGR	7
1.11. 1 Siège de la course	7
1.12 Producteur Exécutif	7
1.13 Questions posées par un skipper ou un chef d'équipe	7
1.14 Routage	7
1.15 Le service médical de la GGR	7
1.16 Skipper	7
1.17 Tableau d'affichage officiel	8
1.18 Contributeurs	8
1.19 Abréviations	8
<b>2. LA COURSE</b>	<b>9</b>
2.1 Inscription	9
2.2 Dates	9
2.3 Nombre de participants et invitations GGR	10
2.4 Droits d'entrée à la GGR	11
2.5. Le parcours de la GGR	11
2.5.1 C'est un tour du monde par l'est	11
2.5.2 Pénalités de course	12
2.6. Date du départ	12
2.7. Limite de temps	12
<b>3. LES REGLES</b>	<b>13</b>
3.1 Les principes du Golden Globe	13
3.1.1 En solitaire	13
3.1.2 Non-stop	13
3.1.3 Sans assistance	13
3.1.3.1 Le routage est interdit	13
3.1.3.2 Aide ou assistance extérieure	14
3.1.4 Contact téléphonique	14
3.1.5 Conditions d'amarrage	14
3.1.6 Assistance médicale et paramédicale	15
3.1.7 Briser le scellé du pack de sécurité	15
3.1.8 Escales ou assistance	15
3.1.9 Equipements interdits	15
3.1.9.1 Rétro	15
3.1.9.2 Carte Verte	16

3.1.10 Equipements autorisés	16
3.1.11 Moteur	17
3.1.12 Disqualification	17
3.2 Les exceptions à l'application de ces règles	17
3.2.1 Préambule	17
3.2.2 Extrême urgence	17
3.3 Les opérations de secours et d'assistance en mer	18
3.4 Les règles de navigation à la voile	18
3.4.1 Documents applicables	18
3.4.2 Documents de référence	18
3.4.3 Sauf mention explicite ailleurs :	19
3.4.4 Langue	19
3.4.5 Règles de navigation	19
3.4.6 La porte de Hobart	19
3.4.7 Classe Chichester – Pack de sécurité	20
3.4.8 Classe Chichester - Disqualification	20
3.4.9 Pollution	20
3.4.10. Marques d'arrondi côtières	20
3.5 Navigation	20
3.5.1 Journaux de navigation	20
3.5.2 Positions libres	21
3.6 Circonstances exceptionnelles	21
3.7 Engagement des participants	21
3.8 Médias	22
3.9 Droit d'interdire les jeux d'argent	22
<b>4 Skipper</b>	<b>23</b>
4.1 L'âge du participant	23
4.2 Passeport	23
4.3 La nationalité du participant	23
4.4 Licence	23
4.5 Qualification pour s'inscrire	23
4.6 Cours de formation et certificats	24
4.7 Examen médical préalable	24
4.8 Participation obligatoire	25
4.8.1 Avant le début	25
4.8.2 Après l'arrivée	26
4.9 Rapport de position	26
4.10 Suivi par satellite et textos bi-directionnels	27
<b>5 Les bateaux</b>	<b>29</b>
5.1 Bateau	29
5.1.1 Design approuvé	29
5.1.2 Exigences de conception	29
5.1.3 Répliques	29
5.1.4 Conformité	30
5.1.5 Régulations du matériel spécial	31
5.2 EXPERTISE	39

5.3	Emplacement des bateaux dans le port de Falmouth et des Sables d'Olonne	40
5.4	Le sponsoring et le marquage Golden Globe sur le bateau	40
5.4.1	Le sponsoring	40
5.4.2	Promotion du Golden Globe	41
5.4.3	Le marquage de l'organisateur, en mer et dans le port de Falmouth et des Sables d'Olonne.	42
5.4.4	Marquage publicitaire sur le bateau	43
5.5	Inspection de l'équipement de sécurité des bateaux	43
5.6	Scellage du moteur	43
5.7	Le pack de SECURITE	43
<b>6</b>	<b>CLASSEMENT ET PRIX</b>	<b>45</b>
6.1	Classements	45
6.2	Trophées et prix du Golden Globe 2018-19.	45
6.2.1	Golden Globe	45
6.2.2	Classe Chichester	46
<b>7</b>	<b>COMMUNICATION</b>	<b>47</b>
7.1.1	Droits à l'image	47
7.1.2	Droit d'auteur du concurrent	47
7.2	Utilisation du logo GGR	48
7.2.1	Utilisation du logo et bloc marque des logos des participants à la GGR	48
7.2.2	Utilisation du logo et bloc marque des logos du participant	48
7.2.3	Communication par l'organisateur relative aux participants de l'événement.	48
7.3	Médias audio visuels et photographies nécessaires (annexe 6)	48
7.3.1	L'inscrit doit fournir les médias suivants, aux dates indiquées.	48
7.3.2	Point de dépôt des films	49
<b>8</b>	<b>Assurance</b>	<b>50</b>
8.1	L'assurance de l'organisateur	50
8.2	L'assurance du participant	50
<b>9</b>	<b>RESPONSABILITÉS</b>	<b>51</b>
9.1	Assurance de l'organisateur	51
9.2	Surveillance	51
9.3	Risque	51
9.3.1	Rétro Challenge	52
9.3.2	La responsabilité personnelle	52
9.3.3	Indemnité	52
9.3.4	Tribunal compétent	52
9.3.5	Législation nautique	52
<b>10</b>	<b>PENALITES</b>	<b>53</b>
10.1	L'image de marque de la course	53
10.2	Logo GGR	53
10.3	Absentéisme	53
10.4	Les normes de sécurité	53
10.5	Médias	53
10.6	Paiement	54
<b>11</b>	<b>PROPRIETE INTELLECTUELLE</b>	<b>55</b>

11.1 Nom de l'événement	55
11.2 Propriété intellectuelle	55
11.3 L'avenir à long terme	55
11.4 Les droits de propriété intellectuelle.	55
<b>12 Annexe</b>	<b>57</b>
12.1. Annexe 1 Dossier d'inscription	57
12.1.1. Rappel du contenu des packs de pré-inscription et d'enregistrement	57
12.1.2 Processus d'inscription et d'inscription par la poste	57
12.2 Annexe 2 Programme	59
12.3 Annexe 3 coordonnées	60
12.4 Annexe 4 Prescriptions nationales	61
12.5 Annexe 5 pellicule	61
12.6 Annexe 6 Production Media Audiovisuelle	61
12.6.1 Production média audiovisuelle	61
12.6.2 Productions Broadcast	62
12.6.3 Médias imprimés	62
12.6.4 Type et calendrier des médias standard.	62
12.6.5 Suivi en direct	64
12.7 Appendice 7 Les règles pour l'utilisation des marques commerciales du Golden Globe	64
12.7.1 Marque Golden Globe officielle pouvant être utilisée par les participants	64
12.7.2 Définition des sponsors d'un participant «Bénéficiaire» (Art 1 «Participant»)	64
12.7.3 Vente de produits de marque Golden Globe (Branding # 1)	64
12.7.4 Distribution de produits gratuits portant la marque officielle du Golden Globe:	65
12.7.5 Les produits achetés et X TBA	65
12.7.6 Produits non achetés chez X TBA	65

# 1 DEFINITIONS

## 1.1 Golden Globe

Le Golden Globe 2018 est un tour du monde sans escale et sans assistance  
Le Golden Globe 2018-19 peut également être nommé le « Golden Globe "et / ou" "The Race" ou "GGR" dans les différents documents.

## 1.2 Organisateur

L'organisateur de la GGR sera : Golden Globe Race Ltd. Nomuka iki.groupe ha'apai, Royaume de Tonga. po box 3452, Nuku'Alofa, Tonga Tapu, Royaume de Tonga, représenté par son directeur général Monsieur Don McIntyre.

## 1.3 Site web de la GGR

Le site web de la GGR sera : [www.GoldenGlobeRace.com](http://www.GoldenGlobeRace.com)

## 1.4. Hôte

Le Royal Nomuka Yacht Club basé au Royaume de Tonga est le Yachting Club hôte de la course, parrainé par McIntyre Adventure Ltd PO box 3452, Nuku'Alofa, TongaTapu, Royaume de Tonga.

## 1.5 Avis de course

Cet avis de course de la GGR 2018-19 a été publié le 1er octobre 2017. Il peut être complété par des amendements à tout moment. Tous les participants et les inscrits s enregistrés sur liste d'attente auprès de l'organisateur seront informés de ces modifications sans obligation.

## 1.6 Bateau

Le bateau utilisé pour la tentative de record sera un monocoque de 32 à 36 pieds dont le design et la construction seront "approuvés" par l'organisation de la GGR. L'inscription à la GGR est liée au bateau à partir du 14 juin 2017. Il ne doit donc pas être modifié après cette date sans une nouvelle demande d'inscription et des frais afférents de 14 000 dollars australiens. Aucun bateau ne peut être modifié après le 31 janvier 2018 sans une nouvelle demande et des frais d'inscription tardive.

## 1.7 Directeur GGR

Le directeur de la GGR sera l'entité responsable de la mise en œuvre du programme du Golden Globe 2018, selon les directives de l'autorité organisatrice, et en conformité avec la législation nautique française.

## **1.8 Horaires**

Les horaires indiqués dans les textes seront à l'heure locale de Falmouth en Angleterre et des Sables d'Olonne, du départ à l'arrivée du dernier participant aux Sables d'Olonne. Dans les instructions de course, les horaires sont exprimés en GMT.

## **1.9 Les sponsors officiels du Golden Globe**

Les sponsors officiels de la course seront présents sur le marquage officiel de l'événement.

## **1.10 Participant**

La participation comprendra plusieurs entités :

### ***Un skipper***

L'inscription à la GGR débute avec la demande et celle du bateau à partir du 14 juin 2017.

### ***Un skipper remplaçant***

A partir du 14 juin, un skipper remplaçant peut être ajouté à l'inscription et un formulaire de demande soumis par cette personne. Des frais de 3000 dollars australiens sont requis pour être inscrit sur la liste des skippers remplaçants. Si lors de circonstances exceptionnelles le skipper doit être remplacé, son remplaçant sera alors évalué selon ses mérites à la condition qu'il ait déjà satisfait aux mêmes exigences imposées à tous les skippers jusqu'à ce moment là. Aucun remplacement ne sera plus possible une fois la carte verte du bateau délivrée.

### ***Les sponsors***

Tous les partenaires financiers, logistiques et / ou techniques

### ***Chef d'équipe***

Il / elle sera obligatoire.

Il / elle sera désigné dans le pack d'inscription.

Il / elle sera le contact avec :

L'organisateur pour tous les sujets liés à l'organisation de la course à terre, avant, pendant et après l'événement.

Le directeur de la GGR, pour tous les aspects sportifs et nautiques.

### ***L'équipe a terre***

Toute personne agissant à terre pour le skipper et sur le bateau, avant et après l'événement. L'équipe à terre sera représentée par le chef d'équipe.

## ***Référent production média (audio & visuelle)***

Obligatoire

Personne en charge de la production du contenu audiovisuel du skipper. Il ou elle sera le référent de l'équipe de Direction de la Production. En tant que tel(le), il ou elle sera responsable de toutes les images envoyées par le skipper à l'équipe de production avant le départ, de celles délivrées pendant la course et lors de l'arrivée aux Sables d'Olonne.

### **1.11. Quartier général de la GGR**

#### **1.11. 1 Siège de la course**

Le siège de la GGR sera l'espace de travail de l'organisateur, des chefs d'équipes et du directeur de la GGR, ainsi que de divers intervenants nommés par l'organisateur de la Golden Globe Race. Il sera situé aux Sables d'Olonne (France).

### **1.12 Producteur Exécutif**

Le producteur exécutif sera le producteur audiovisuel, nommé par l'organisateur pour la gestion de la communication audiovisuelle de la GGR.

### **1.13 Questions posées par un skipper ou un chef d'équipe**

Les questions doivent être adressées au directeur de la GGR et seront transmises au comité de la course, le conseil arbitral, l'organisation ou toute autre personne autorisée à fournir une réponse officielle. Les questions devront être formulées par écrit, en anglais, et envoyées par courriel au directeur de la GGR. Voir les coordonnées dans l'annexe 3. Les réponses seront publiées en anglais. Les questions nautiques ou référentes au Col Reg seront affichées avec leurs réponses respectives sur l'avis officiel de la course sous le titre "Questions et réponses" et sur le site de la course.

### **1.14 Routage**

Le routage désigne toute indication personnalisée, préparée spécialement et adaptée pour un participant ou un groupe de participants, provenant de l'extérieur et permettant de comprendre différents scénarios météorologiques, de choisir une route ou de connaître celles à suivre ou éviter.

### **1.15 Le service médical de la GGR**

**Le fournisseur de services de santé de la GGR comportera des liens avec les médecins officiels de la GGR et les centres RCC en cas de situation de crise.**

### **1.16 Skipper**

Le skipper désigne un navigateur participant à la GGR.



### **1.17 Tableau d'affichage officiel**

Le tableau d'affichage officiel sera présenté sous deux formes différentes.

- En ligne sur le site internet officiel de la GGR.
- A partir du 11 juin 2018 aux Sables d'Olonne sur un tableau où les informations imprimées seront affichées.

En cas de conflit entre les deux panneaux, le tableau d'affichage en ligne prévaudra.

### **1.18 Contributeurs**

Les cadres de la GGR seront:

- Président de la GGR **Don McIntyre**
- Directeur de la GGR Annonce à venir
- Directeur adjoint de la GGR David Pryce
- Directeur de la sécurité de la GGR Shane Freeman
- Manager de la GGR Céline Trommenschlager
- Responsable des médias de la GGR Barry Pickthall
- Responsable événements de la GGR Annonce a venir
- Directeur Digital de la GGR Nick Jaffe

Les coordonnées sont disponibles à l'annexe 3.

- Production. Annonce à venir
- Médecins de la GGR MSOS.org.UK
- Arbitres. L'arbitrage de la course sera assuré par une équipe de personnes qualifiées. Annonce à venir.

### **1.19 Abréviations**

Les abréviations utilisées dans le présent avis de course et les documents seront:

ISAF: Fédération Internationale de Voile / World Sailing

COLREGS: Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer.1972

GGR: Golden Globe Race

IMO: Organisation Maritime Internationale

## 2. LA COURSE

### 2.1 Inscription

L'inscription à la GGR se fait sur invitation et se déroule en trois phases:

- Une demande d'invitation à participer à la GGR peut alors être accordée sous la forme d'une INSCRIPTION PROVISOIRE.
- Un pack de pré-enregistrement entièrement complété devient UNE INSCRIPTION PRE ENREGISTREE
- Un pack d'enregistrement complété devient une PARTICIPATION

Les packs de pré - enregistrement et d'enregistrement devront être complétés et envoyés au directeur de la GGR. En supplément, les originaux de ces documents devront être envoyés par la poste à l'organisateur.

### 2.2 Dates

#### 14 juin 2017

Tous les participants provisoires doivent désigner le bateau qu'ils utiliseront lors de la GGR, prouver qu'ils en sont propriétaires ou qu'ils ont le droit de l'exploiter sous peine d'être mis sur liste d'attente. Le premier sur liste d'attente à disposer d'un bateau se verra mis sur la liste des participants. Si aucune personne sur liste d'attente ne dispose d'un bateau, le premier sur la liste se verra donner quatre semaines pour en trouver un et ainsi de suite. **Tout nouvel inscrit après le 14 juin 2017 se verra donner quatre mois pour sécuriser un bateau une fois son inscription acceptée.**

#### 31 janvier 2018

Le pack de pré - enregistrement doit être entièrement complété.

Les exigences en matière d'expérience doivent être complétées par tous les participants ou ils seront mis sur liste d'attente. La première personne sur liste d'attente à compléter ces exigences se verra offrir une inscription.

A partir de cette date, tous ceux sur liste d'attente doivent soumettre leur pack de pré enregistrement au contrôle. Toute personne qui manquerait à cette exigence risque de se voir encaisser ses frais de participation (14000 dollars australiens) et se voir exclue de l'événement. Tout pack de pré-inscription ou toute demande d'invitation soumis après cette date pourra entraîner un supplément pour inscription tardive de 7000 dollars australiens, à la discrétion de l'organisateur.

### **30 mars 2018**

Le pack d'enregistrement doit être complété au plus tard le 30 mars 2018. Chaque pack doit être complété et inclure toutes les informations demandées. Tout participant incapable de remplir ce pack d'enregistrement à temps recevra une amende de 5000 dollars australiens pour chaque semaine de retard avec un maximum de deux semaines ou, à la discrétion du directeur de la GGR, sera mis sur liste d'attente OU sera retiré de l'événement et toute personne sur liste d'attente avec un pack d'enregistrement complété se verra offrir un droit de participation.

### **14 avril 2018**

Toute personne encore inscrite sur une liste d'attente avec un pack d'enregistrement complété qui ne pourra se voir offrir une participation se verra remboursé intégralement les 14000 dollars australien d'inscription.

## **2.3 Nombre de participants et invitations GGR**

Le nombre de participants est limité à 25, avec cinq autres « Invitations Spéciales” pour un total de 30 participants.

Si l'organisateur pense au 14 avril 2018 qu'un participant officiellement qualifié ne peut éventuellement pas prendre le départ, une liste d'attente supplémentaire pourrait être acceptée, augmentant le nombre total de participants. Après réception de son pack de pré-enregistrement complété, chaque skipper en attente recevra un numéro de pré-enregistrement de l'organisateur. Ce numéro de pré-enregistrement est le NUMERO DE COURSE des participants. Les process de pré-enregistrement et d'enregistrement sont décrits dans l'appendice 1. Seuls les 25 premiers skippers à avoir respecté toutes les procédures et règles d'enregistrement seront normalement autorisés à participer à la GGR.

Un participant sur liste d'attente qui aurait construit une réplique du Suhaili spécialement pour la GGR et qui ne se serait pas vu proposer de participation pourrait également être inscrit, même si les trentes places allouées sont déjà remplies.

L'organisation de la GGR se réserve le droit d'émettre jusqu'à cinq invitations spéciales pour participer à la GGR à tout moment jusqu'au 14 mai 2018. Lorsque la liste d'inscription sera pleine, une liste d'attente allant jusqu'à 15 participants sera établie. Si un participant se retire, est mis sur liste d'attente ou est retiré de la course par le directeur de la GGR, alors la première personne qualifiée sur la liste

d'attente se verra offrir cette place. Chaque personne sur liste d'attente devra posséder son bateau ou en avoir le droit d'usage au 1er octobre 2017 pour bénéficier de cette mesure.

## 2.4 Droits d'entrée à la GGR

Les droits d'entrée non remboursables seront de 14 000 dollars australiens, payés en deux fois. 3000 dollars australien à la demande de participation et le solde des 11 000 dollars australiens dans les 12 mois suivant l'inscription, ou au plus tard le 14 juin 2017. Le paiement des frais d'inscription doit se faire par virement bancaire ou par chèque (libellés à l'ordre d'Ocean Frontiers Pty Ltd ou de Golden Globe Race Ltd). Il est de la responsabilité de chaque participant de demander ces coordonnées bancaires et de s'arranger que le paiement soit fait dans les temps.

Uniquement si le sponsor de la GGR apporte le financement attendu du Prize Money, chaque participant franchissant la ligne d'arrivée aux Sables d'Olonne avant 15 h le 22 avril 2019 se verra remettre 7000 euros. L'organisateur préviendra tous les participants de la possibilité de cette récompense dès que possible, au plus tard le 14 juin 2017. Si cet argent n'est PAS apporté par le sponsor, il n'y aura pas de prime d'arrivée de 7000 euros. Cette prime d'arrivée, si elle est disponible, sera payée le 24 avril 2019.

## 2.5. Le parcours de la GGR

### 2.5.1 C'est un tour du monde par l'est

Le départ de la course se fera dans **les environs du port des Sables d'Olonne**. Les participants descendront l'Atlantique du nord vers le sud.

Points de passage après départ :

- Une marque aux îles Canaries (annonce à venir) à tribord
- Cap de Bon Espérance à bâbord
- **44** degrés de latitude sud à tribord
- Cap Leeuwin a bâbord
- Une "porte" (annonce a venir) dans Storm Bay en tasmanie
- Iles Snares à tribord.
- Iles Bounty à tribord.
- 46 degrés de latitude sud et 174 degrés de longitude ouest à tribord.
- 46 degrés de latitude sud à tribord jusqu'à l'est et 115 degrés de longitude ouest.
- **50 degrés de latitude sud et 90 degrés de longitude ouest à bâbord.**

- Cap Horn à bâbord
- Une marque (annonce à venir) au large des Iles Falklands à tribord

Remontée de l'Atlantique du Sud vers le Nord. Puis vers la ligne d'arrivée au large du port **des Sables d'Olonne**.

### **2.5.2 Pénalités de course**

Tout participant impliqué dans une collision avec un navire, quelque soit le moment après l'heure du départ des **Sables d'Olonne**, quelles que soient les responsabilités, recevra une amende de 500 euros (payée à Sea Shepherd International) et devra continuer à naviguer. Les participants sont responsables de leurs propres réparations et aucun recours ne sera examiné. Naviguer du mauvais côté d'une marque de parcours provoquera une pénalité de trois jours à moins que la marque soit à nouveau passée dans le bon sens. Pour chaque heure passée au sud de la limite sud imposée par l'organisateur, une pénalité de deux heures sera appliquée. Un participant qui manquerait la porte de Hobart sera disqualifié.

Les temps de pénalité attribués à un participant seront rassemblés dans une "Penalty Box" (à préciser dans les instructions de course).

Au passage au nord de 45 degrés de latitude nord, le concurrent qui subit une pénalité de temps doit alors revenir au sud de cette latitude (le temps de pénalité commence) et ne pas la retraverser au nord (dans les 40 milles de la longitude du passage). Le participant peut alors faire route vers la ligne d'arrivée.

Les amendements à la course qui concerne les mesures de sécurité pour éviter la dérive des glaces et / ou la distance minimale de la côte à observer pour certains pays dans l'hémisphère Sud seront publiés au plus tard le 30 mai 2018. Ces amendements pourront être mis à jour sur la base d'études réalisées au sujet de la météorologie, de la situation des glaces ou en consultation avec les Centres de Coordination de Sauvetage.

### **2.6. Date du départ**

**La date de départ officielle sera le dimanche 1er juillet 2018 à 13 h 30. En cas de report, la date limite de départ sera le 7 juillet 2018, à 13 h 30.**

### **2.7. Limite de temps**

Limite de temps : il n'y a pas de limite de temps pour la course.

## **3. LES REGLES**

### **3.1 Les principes du Golden Globe**

Les principes du Golden Globe seront:

Créer un tour du monde unique, en solitaire et sans escale, version rétro, à l'image de la course originelle, le Golden Globe organisé par le Sunday Times, qui replongent les marins dans l'âge d'or de la voile où un marin seul sur son bateau faisait face aux plus grands océans du monde. Pour donner aux marins de tous âges l'opportunité de naviguer autour de la planète en sécurité, dans une flotte de bateaux similaires et abordables, dans l'esprit de Suhaili.

#### **3.1.1 En solitaire**

il faut comprendre que le skipper s'engage, en prenant part à la GGR, à naviguer seul face à tous les événements qui surviendront pendant le Golden Globe. Il / elle ne peut embarquer qui que ce soit à bord de son bateau entre le moment du départ et celui de l'arrivée.

#### **3.1.2 Non-stop**

il est entendu et convenu que le parcours n'autorise aucune escale. Toute immobilisation du bateau ou débarquement du skipper seront limités, comme indiqué dans la section Chichester.

#### **3.1.3 Sans assistance**

il est entendu et convenu que, en aucun cas, le skipper ne peut recevoir assistance ou aide extérieure, soit demandée ou autrement, y compris l'assistance météo personnalisée.

##### ***3.1.3.1 Le routage est interdit***

L'aide météorologique ou géographique personnalisée, également appelé "routage" est interdite.

Une déclaration signée par laquelle chaque skipper s'engage à respecter cette règle, tant à titre personnel qu'à celui de son sponsor et de son équipe à terre sera exigée avant le départ. Une déclaration sur l'honneur attestant de leur conformité avec cette règle lors de la GGR devra également être signée après l'arrivée de chaque skipper.

Les sources d'informations météorologiques autorisées pendant la GGR et leurs modes de réception sont celles qui sont accessibles gratuitement au grand public,

quelques soient les sources. Les participants sont autorisés à échanger entre eux des renseignements météorologiques entre eux ou, en mer, avec d'autres marins qui ne participent pas à la course.

### **3.1.3.2 Aide ou assistance extérieure**

Au cours de la GGR, un skipper ne peut pas avoir de contact physique et / ou matériel avec quiconque, ni avec aucun autre navire ou aéronef. Il / elle ne peuvent être fourni avec quelque matériel que ce soit de quelque façon que ce soit. En cas de dommages nécessitant réparation, pour que le voilier puisse terminer le voyage, ou toute autre raison "appropriée", le skipper peut recevoir des conseils de son équipe à terre, ou toute autre personne, par radio, mais par la voix uniquement, en cas de grande proximité. Mais les réparations devront être faites entièrement par le skipper.

### **3.1.4 Contact téléphonique**

Un skipper ne peut communiquer avec la GGR que par un téléphone fournit par l'organisation ou le système d'envoi de texte YB3 pendant le voyage et ne peuvent utiliser ces moyens pour contacter qui que ce soit d'autre, sauf en cas d'urgence. L'organisateur doit alors être prévenu dès que possible. Aucun autre téléphone ne doit être à bord à partir du moment où la CARTE VERTE du bateau a été délivrée, sauf autorisation écrite de l'organisateur.

### **3.1.5 Conditions d'amarrage**

Un skipper ne sera pas autorisé à entrer dans quelque port que ce soit, pour accoster au ponton, se mettre au mouillage ou à couple d'un autre navire, ou d'aller à terre au dessus du niveau le plus haut de la marée haute. Un skipper peut se mettre au mouillage ou jeter l'ancre par ses propres moyens, ce qui veut dire sans aucune aide extérieure pour effectuer les réparations essentielles à sa sécurité ou celle de son bateau et / ou qui pourraient lui permettre de terminer la GGR.

Un skipper qui voudrait se mettre à quai ou à couple d'un bateau, aller à terre, recevoir une assistance extérieure ou se faire donner de la marchandise ne peut le faire que dans le port des Sables d'Olonne, et après avoir reçu l'autorisation préalable du directeur ou du président de la course. **Le participant sera autorisé à reprendre le départ de la GGR à n'importe quel moment avant le 7 juillet 13 h 30.**

En cas de modification de la configuration du bateau (nouveau mât mis en place après démâtage ou autre événement important) après l'intervention et / ou des réparations effectuées dans le port des Sables d'Olonne après avoir terminé la vérification de sécurité obligatoire et publié une carte verte, un rapport d'expert prenant en compte la nouvelle configuration du bateau sera demandée par le comité de la GGR avant que le skipper ne puisse reprendre la mer.

### **3.1.6 Assistance médicale et paramédicale**

L'intervention directe d'un médecin à bord est interdite. Les conseils médicaux à distance par téléphone satellite, radio ou autre sont autorisés.

Un avis médical autorisé signifie n'importe quelle intervention à distance d'un docteur pour aider un compétiteur à s'administrer le traitement nécessaire après un accident à bord ou l'aggravation d'une situation existante.

Le skipper doit D'ABORD informer le docteur du service médical de la GGR si possible chaque fois qu'il / elle requiert un avis médical ou doit consulter un fournisseur TMAS (Maritime Telemedical Assistance Service) et le notifier auprès du médecin de la GGR dès que possible après l'événement du problème, le diagnostic et le résultat.

### **3.1.7 Briser le scellé du pack de sécurité**

Si, pour quelque raison que ce soit, le scellé du pack de sécurité GPS vient à se casser, après examen de tous les faits et à la discrétion du directeur de la GGR, le participant sera automatiquement placé dans la classe Chichester, qui n'autorise qu'un seul arrêt, et ne sera éligible à aucun des trophées de la liste de la Golden Globe Race, prime d'arrivée, plaque attestant d'une participation réussie ou position dans le classement officiel de la course. Il sera néanmoins maintenu dans l'événement et placé dans la classe Chichester dont il rejoindra le classement. Il recevra alors une plaque "Chichester", attestant d'un tour du monde avec une seule escale réussie, à condition qu'il n'arrive pas plus tard que le 22 avril 2019 à 15 h.

### **3.1.8 Escales ou assistance**

Si, pour quelque raison que ce soit, un participant reçoit une aide matérielle quelconque ou fait une escale dans un port non approuvée, après examen de tous les faits et à la discrétion du directeur de la GGR, le participant sera automatiquement placé dans la classe Chichester et ne sera pas éligible à un quelconque trophée de la GGR, prime d'arrivée, plaque attestant d'une participation réussie ou position dans le classement officiel de la course. Il sera néanmoins maintenu dans l'événement et placé dans la classe Chichester dont il rejoindra le classement. Il recevra alors une plaque "Chichester", attestant d'un tour du monde avec une seule escale réussie, à condition qu'il n'arrive pas plus tard que le 22 avril 2019 à 15 h.

### **3.1.9 Equipements interdits**

#### **3.1.9.1 Rétro**

En tant qu'événement rétro et généralement parlant, seuls doivent être utilisés les équipements dont pouvaient bénéficier Robin Knox Johnston à l'époque. Si ce n'était pas à bord de Suhaili, alors vous ne pouvez pas l'utiliser. Certains objets sont considérés comme des éléments de sécurité et sont exempts de cette



exigence. Ils sont listés dans cet avis de course. Tous les équipements embarqués a bord de Suhaili sont décrits dans le livre de RKJ, "A world on my own". Les objets habituels suivants ne sont PAS autorisés. GPS, radar, AIS, traceurs graphiques et électroniques, instruments de mesure du vent électroniques, pilotes automatiques électriques, carnet électroniques, téléphone mobile, iPhone, iPod, iPad, lecteur et ordinateur, appareil électronique, lecteurs de cd, montres / horloges électroniques, caméras vidéo et caméras numériques, matériel de communication par satellite de toute sorte, jumelles numériques, calculatrices scientifiques de poche, horloges ou montres électroniques, dessalinisateur, fibres de carbone, Spectra, Kevlar, Vectron, tout matériel hightech, etc., grément rod. En cas de doute au sujet d'une pièce d'équipement approuvée ou interdite, le skipper doit demander une clarification immédiate, auprès de l'organisateur.

Voir l'annexe 5 pour plus de détails sur l'achat de films et de films super 8 de 35 mm.

#### **3.1.9.2 Carte Verte**

À l'issue réussie de l'inspection du matériel de sécurité et des visites du bateau avant le départ de la course aux Sables d'Olonne, le participant se verra remettre une CARTE VERTE. Une fois celle-ci délivrée, le bateau est soumis à la règle du matériel interdit, ce qui signifie qu'aucun matériel interdit (à part des appareils photo et vidéo numériques jusqu'au jour du départ) ou que toute personne en possession de matériel interdit n'est autorisée monter à bord du bateau sans la permission écrite du directeur de la GGR. Toute violation de cette règle signifie la disqualification de l'événement.

Une fois la carte verte obtenue, le directeur de la GGR ou toute personne déléguée par lui à jusqu'à 24 h après le franchissement de la ligne d'arrivée pour demander au skipper de s'arrêter pour être inspecté. Le directeur ou la personne déléguée peut alors embarquer sans préavis pour vérifier la présence de matériel électronique sans que le skipper puisse s'y opposer. Tout participant n'obtempérant pas immédiatement face à cette demande et ne se montrant pas coopératif sera disqualifié de l'événement.

#### **3.1.10 Equipements autorisés**

Les équipements actuellement approuvés et non mentionnés ailleurs dans le présent document, qui n'étaient pas à bord de Suhaili comprennent des lampes led, la réfrigération non électronique, bloqueurs, winchs manuels, enrouleur, haubanage en métal incluant Dyform, ridoirs, frein de bôme, machine à écrire, autoradio basique, perceuse sans fil, casque analogique.

### 3.1.11 Moteur

Les arbres d'hélices ne sont pas scellés. Le moteur peut-être utilisé pour la propulsion à tout moment tout au long du parcours, sans pénalité, à l'exclusion des 30 milles après le départ et des 250 milles avant l'arrivée.

### 3.1.12 Disqualification

Le défaut de se conformer à l'une ou plusieurs de ces règles obligera le skipper à abandonner sa participation à la GGR, à moins que l'incident réponde aux exceptions décrites ci-dessous. Si une infraction est établie par décision du jury, la pénalité appliquée sera la disqualification.

## 3.2 Les exceptions à l'application de ces règles

Les exceptions à l'application de ces règles seront :

### 3.2.1 Préambule

*Toute exception à l'application de ces règles sera autorisée et approuvée par écrit par le directeur de la GGR. Elle sera uniquement accordée si elle permet à un bateau de continuer à participer à l'événement. La demande sera vérifiée par le directeur de la GGR, qui utilisera tous les moyens disponibles et à sa discrétion.*

*A la demande du directeur de la GGR, d'un autre participant ou de l'organisateur, la mise en oeuvre de ces exceptions peut faire l'objet d'un examen par le jury et donner lieu à une pénalité allant jusqu'à la disqualification de l'événement.*

### **Aide météorologique et géographique personnalisée lors de situations dangereuses.**

*Le directeur de la GGR peut informer un skipper ou un groupe de skippers de la situation météorologique, ou de la présence de glaces dérivantes, ou tout autre phénomène considéré comme dangereux par le directeur de la GGR en utilisant les services de repérage par satellite ou tout autre moyen d'information jugé fiable. Dans une telle situation, il doit donner toute l'information nécessaire au(x) skipper(s) de sorte qu'ils puissent éviter les zones les plus dangereuses, ou les aviser sur les zones les plus sûres.*

### 3.2.2 Extrême urgence

En cas d'extrême urgence, à la demande du service médical du médecin de la GGR et en accord avec la direction de la GGR, des médicaments peuvent être donnés à un skipper malade par un autre skipper lors d'un arrêt médical exceptionnel. La

liste de ces médicaments devra être approuvée à l'avance par le service médical du médecin de la GGR. Cette procédure sera présentée dans un rapport détaillé au jury qui décidera si une investigation est nécessaire.

### **3.3 Les opérations de secours et d'assistance en mer**

Les opérations de secours et d'assistance en mer sont régies par les règles internationales en vigueur, notamment la convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (1960 et 1974) et de la Convention de Hambourg, sur la recherche et le sauvetage en mer (1979). Les traités internationaux susmentionnés, réitérés par les fondamentaux de la « loi de la mer » rendent obligatoire pour tous les bateaux ou skippers l'assistance à toute personne ou bateau en danger. Face à cette situation, le skipper devra, immédiatement après avoir modifié son ou sa route pour porter secours, procurer au directeur de la course tous les détails de la situation afin que le jury puisse établir les faits et rendre une décision concernant une compensation de temps.

### **3.4 Les règles de navigation à la voile**

Les règles suivantes s'appliquent:

#### **3.4.1 Documents applicables**

- a) Tous les règlements sur la navigation appliquée par le gouvernement du Royaume - Uni et **la France**.
- b) Les instructions de navigation de la GGR et les amendements s'y rapportant.
- c) Toutes les sections des COLREGS internationaux.
- d) Les règles de l'IMO pour la prévention de la pollution en mer.
- e) Les règles de la GGR concernant les équipements spéciaux.
- g) L'avis de course du Golden Globe 2018-19, de ses annexes et de toute modification ultérieure.

#### **3.4.2 Documents de référence**

Les avis concernant l'organisation opérationnelle de la GGR, sécurité, inspection des bateaux, en présence des skippers et des chefs d'équipe aux briefings de la GGR, interviews média avant et après la GGR seront délivrés et signés par le directeur de la GGR. Ils seront les seuls documents auxquels les compétiteurs pourront se référer.

Les conditions de la sortie de la marina des Sables d'Olonne lors du premier départ possible le 1er juillet 2018 seront spécifiées par un amendement aux instructions de course de la GGR. Les participants se rendront par leurs propres moyens jusqu'à la

zone de départ et prendront leurs propres heures de départ avant de communiquer ces horaires au directeur du GGR lors de la première vérification par téléphone satellite.

#### **3.4.3 Sauf mention explicite ailleurs :**

- En cas de conflit entre les règles.
- En cas d'incertitude sur la prévalence ou sur les règles qui s'appliquent dans un cas particulier.

Le jury décidera de la règle applicable.

Les titres dans l'Avis de Course et les instructions de navigation ne font pas partie des règles.

#### **3.4.4 Langue**

La langue officielle de la GGR est l'anglais

#### **3.4.5 Règles de navigation**

Pour le GGR, la partie B (règles de conduite et de navigation) du Règlement International pour Eviter les Abordages en Mer (COLREGS) s'appliquera.

#### **3.4.6 La porte de Hobart**

Tous les bateaux doivent naviguer dans Storm Bay, Hobart, Tasmanie, en passant par une «porte» (position à préciser) et affaler toute la voile sur le bateau si cela peut être fait en toute sécurité. Le participant peut s'amarrer ou s'ancrer, ou encore dériver ou rouler pendant ce temps, mais ne peut pas franchir à nouveau la porte pour continuer jusqu'au Cap Horn tant que "au moins" 90 minutes ne se soient écoulées. Le participant est alors libre de franchir cette barrière symbolique à tout moment. Le skipper sera accueilli par le bateau officiel de la GGR, l'organisateur de la course et les médias. Le participant peut alors passer films, photos et lettres. Cela ne change rien au statut des participants à la course, qui reste sans escale et sans assistance.

Le Pack de Survie doit être présenté pour l'inspection du joint alors que le bateau est "à l'intérieur" de la porte. Si le scellé est brisé, des pénalités s'appliquent. **En fonction de l'approbation de l'Aust, Border Force Approval (TBA)**, un nouveau pack de sécurité peut-être échangé pour le reste du parcours de la Golden Globe Race si le scellé semble cassé.

### 3.4.7 Classe Chichester – Pack de sécurité

Un participant qui brise le sceau de son Pack de Sécurité contenant le traceur de cartes GPS portable ne sera pas éligible pour les trophées officiels du Golden Globe, les primes d'arrivée, les plaques GGR attestant du bouclage du parcours ou au classement officiel de la GGR. Il peut cependant rester dans l'événement et être déplacé dans la classe "Chichester" et être classé dans cette catégorie. Il recevra une "Plaque Chichester" attestant du bouclage du parcours, à condition qu'il arrive au plus tard le 22 avril 2019 à 15 h.

### 3.4.8 Classe Chichester - Disqualification

Un participant à la classe « Chichester » forcé de faire une autre escale ou de briser à nouveau le scellé de son pack de sécurité sera exclu de l'événement.

### 3.4.9 Pollution

Les règles de l'OMI pour la prévention de la pollution en mer s'appliqueront. Ce qui suit s'applique à la GGR "Jeter à l'eau de petites quantités de ce qui est généralement accepté comme matière biodégradable comme les épiluchures de fruits et les brins de laine d'une voile, est autorisé."

### 3.4.10. Marques d'arrondi côtières

Les marques côtières à contourner des îles Canaries, des Falkland et sont obligatoires. **Les skippers doivent s'approcher des marques côtières à contourner avec un ris dans la grand-voile.** Une fois à proximité des marques côtières à contourner, les skippers doivent affaler toutes les voiles d'avant et les spinnakers pendant 30 minutes **s'ils peuvent le faire en toute sécurité, en ne se servant que la grand-voile arisée,** même si aucun bateau officiel n'est là pour les attendre. Tout skipper qui omettrait de le faire sera pénalisé **et cette pénalité sera comprise entre 24 heures et trois jours maximum.**

## 3.5 Navigation

### 3.5.1 Journaux de navigation

Toutes les notes célestes, les observations et les calculs pour l'ensemble du voyage doivent être clairement consignés dans des documents distincts. Un journal des communications enregistrant la date et la méthode utilisées pour transmettre chaque rapport de position hebdomadaire à l'organisateur doit être conservé. Ces deux documents doivent être remis au directeur de la GGR à la fin du voyage et

dans les 24 heures après avoir franchi la ligne d'arrivée. Il est de la responsabilité du participant de sécuriser ces documents et de veiller à ce qu'ils restent des preuves lisibles et documentées de la non-utilisation d'un GPS. Ne pas le faire peut entraîner la disqualification de l'événement.

### **3.5.2 Positions libres**

Un participant est libre de demander à tout navigateur en mer sa position pour l'aider à s'assurer de sa situation exacte à tout moment et le signaler ensuite aux organisateurs de la GGR. **Un numéro d'assistance téléphonique GGR disponible 24 heures sur 24 sera donné aux participants à cette fin.** Dans de telles circonstances, la position déclarée, la date et l'heure, le nom du navire et l'indicatif d'appel doivent également être consignés dans le journal des communications du participant. Cette information doit être fournie aux organisateurs à la fin du voyage pour examen.

### **3.6 Circonstances exceptionnelles**

Dans des circonstances exceptionnelles et dans des situations susceptibles d'affecter la sécurité du skipper, le directeur de la GGR peut fournir des directives spécifiques auxquelles il doit se conformer.

Ces nouvelles directives seront émises pour répondre aux circonstances exceptionnelles et seront traitées de la manière la plus efficace. Les directives pourraient modifier un ou plusieurs des articles inclus dans cet avis de course ou d'autres règles applicables mentionnées ci-dessus. Dans ce cas, les directives seront soumises au jury dans un rapport détaillé.

### **3.7 Engagement des participants**

En participant à la GGR, les skippers s'engagent à :

- Se conformer à toutes les règles et directives du directeur de la GGR.
- A la demande du directeur de la GGR et / ou du Comité de la GGR ou du Jury, fournir des informations sur : La navigation du skipper, son itinéraire et son choix de route, les informations météorologiques utilisées, les incidents de voyage ou tout autre problème lié au voyage. Une liste de tous les contacts avec lesquels le skipper a communiqué, y compris l'identité, la date, la méthode de contact et la nature de la discussion, y compris avec l'équipe à terre ou toute autre personne (sauf les autres participants) ou navire pendant le voyage. Il doit produire un résumé du contenu de ces communications. Si ces informations et / ou communications ont été données ou établies sous forme d'échanges radio HF ou VHF, d'appels téléphoniques ou de toute autre forme de communication entre le skipper et

un ou plusieurs correspondants à terre ou en mer. Si ces informations ne sont pas fournies correctement, le risque est la disqualification.

### **3.8 Médias**

Le participant reconnaît que la GGR attirera un nombre important de personnes partout dans le monde qui souhaitent suivre les participants avant, pendant et après la GGR. Les organisateurs ont une responsabilité de générer des médias envers ces personnes, les sponsors de l'événement et le skipper engagé. En s'engageant dans la GGR, le participant accepte d'aider et de fournir les médias mentionnés à l'annexe 6 et à tout autre moment avant le lancement lorsqu'il reçoit une demande officielle de matériel spécifique pour le site Web ou les mises à jour des médias sociaux.

Le skipper devra également utiliser les médias choisis et fournis par l'organisateur et les utiliser de la manière indiquée par le directeur de la GGR. Le skipper devra fournir des détails sur les expériences à bord pendant la course à la demande du producteur exécutif ou du responsable des médias de la GGR. Un participant doit accepter d'équiper et d'utiliser tout appareil photo / matériel sonore embarqué fourni par le producteur exécutif.

### **3.9 Droit d'interdire les jeux d'argent**

La Golden Globe Race est une aventure sportive et humaine à risque élevé, suivi par un public. A ce titre, l'organisateur se réserve le droit d'interdire toute forme de jeu d'argent ou de pari en lien direct ou indirect avec le Golden Globe. Si nécessaire, l'organisateur sera vigilant dans la surveillance de ce genre d'action et prendra des mesures juridiques immédiates contre toute(s) personne / personnes qui enfreindrait cette règle indépendamment de sa situation géographique.

## **4 Skipper**

Toutes les règles énoncées ci - dessous s'appliquent au skipper.

### **4.1 L'âge du participant**

La GGR est ouverte à toute personne âgée de 18 ans ou plus le 14 juin 2018.

### **4.2 Passeport**

Chaque skipper doit détenir un passeport valide au moins jusqu'en novembre 2019.

### **4.3 La nationalité du participant**

La nationalité du participant sera rendue publique par l'organisateur de l'événement.

### **4.4 Licence**

Chaque participant doit détenir toutes les licences et les certificats d'enregistrement exigés par son autorité nationale (indiqués sur les papiers d'immatriculation des bateaux), y compris, licence d'opérateur de bateau, licence de radio pour tous les types d'équipements, licence de station de radio, EPIRB et PLB certificats et documents d'enregistrement du bateau.

### **4.5 Qualification pour s'inscrire**

Chaque skipper doit fournir dans son dossier de pré-enregistrement, une preuve documentaire d'au moins 8000 milles marins d'expérience de navigation en mer, détaillant les voyages entrepris, les navires utilisés, les positions détenues dans l'équipage, les routes empruntées et les conditions météorologiques moyennes rencontrées. Ce journal d'expérience doit être signé comme vrai et correct par une autorité officielle et reconnue du monde de la voile, d'un club de voile reconnu et d'au moins deux autres personnes non liées par la naissance au participant. Les coordonnées des signataires doivent être fournies. Une expérience de navigation en solitaire océanique documentée de 2000 milles supplémentaires doit également être prouvée, dûment approuvée de la même manière et fournie dans le dossier d'enregistrement.

Si, à quelque moment que ce soit, avant ou pendant la GGR, les organisateurs considèrent que le skipper inscrit ne peut naviguer ou continuer à naviguer, l'inscription peut être annulée et retirée de la GGR. Un remboursement complet ou partiel des frais d'inscription est la seule contrepartie accordée dans une telle



situation. Aucune raison de l'annulation de l'inscription ne sera donnée par les organisateurs ou le directeur de la GGR. Leur décision sera finale et en s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte cette règle et accepte de ne jamais la contester.

#### **4.6 Cours de formation et certificats**

Chaque skipper doit avoir participé au cours obligatoires suivants:

• Sur demande et uniquement avec l'approbation préalable, un cours avancé de premiers soins en mer dispensé par un organisme de formation agréé, couvrant au moins les sujets suivants.

- Injections et comment les donner
- Protocoles médicaux radio
- CPR dans le milieu marin
- Traitement d'hypothermie
- Comment stabiliser un membre d'équipage blessé
- Brûlures et comment les traiter
- Comment suturer les plaies
- L'évacuation des patients par hélicoptère et Marine
- Blessures à la tête et commotion cérébrale
- Traiter les chutes d'une grande hauteur
- Mettre l'accent sur les blessures courantes contractées en mer
- Un certificat STCW 95 A-VI / 4-2 (Compétence en soins médicaux) ou équivalent cours ISAF / World Sailing.
- Un cours de survie approuvé par STCW 95 ou ISAF.
- Ces cours doivent être complétés entre mars 2017 et avril 2018. Les certificats de cours respectifs seront ajoutés au dossier d'inscription.
- En outre, l'Organisateur donnera un briefing obligatoire de deux jours sur la sécurité et le sauvetage le 12 juin à Falmouth et le 19 juin aux Sables d'Olonne. L'omission d'assister à ces séances d'information obligatoires sur la sécurité et le sauvetage couvrant les questions de sécurité liées à votre voyage peut entraîner la disqualification de l'événement.

#### **4.7 Examen médical préalable**

*Avant le début de la GGR*

Chaque skipper doit subir un examen médical complet approuvé par la GGR (TBA)

entre le 1er février et le 30 avril 2018 et doit fournir son dossier médical complet dans son dossier d'inscription. Si les organisateurs jugent le participant inapte à naviguer pour des raisons médicales, les frais d'inscription seront remboursés.

*Pendant le voyage,*

L'organisateur doit nommer MSOS.ORG.UK un Médecin Officiel ou des médecins. Chaque skipper pourra consulter ce médecin avant et pendant le voyage par téléphone satellite. Ce médecin examinera et conservera tous les dossiers médicaux entrants en toute sécurité et en privé pour référence future et pour assurer la liaison avec les fournisseurs internationaux de TMAS si nécessaire.

## **4.8 Participation obligatoire**

Les présences obligatoires spécifiées ci-dessous s'appliquent à :

Chaque skipper.

Responsable d'équipe, cadre.

Bateau.

Il est précisé ci-dessous à qui appartient chaque obligation

### **4.8.1 Avant le début**

Chaque skipper et son chef d'équipe doivent être présents lors des conférences de presse, des relations publiques, des événements d'accueil et des briefings des directeurs de la GGR, y compris, mais sans s'y limiter, aux dates suivantes.

- 6/7/8 décembre 2017 Conférence de présentation des skippers aux Sables et présentations médiatiques à Paris.
- Du 11 au 14 juin 2018, le bureau de Falmouth de la GGR est ouvert pour l'inscription des participants (Skipper et Team Manager) et
- De l'arrivée à la marina / village des Sables d'Olonne GGR jusqu'au départ définitif avant le 7 juillet à toutes les fonctions à venir et affichées sur le tableau d'affichage officiel de la GRR..

En plus des obligations mentionnées ci-dessus, les organisateurs peuvent mettre en place une ou plusieurs conférences de presse. Il appartiendra à chaque participant de s'assurer que :

**Le skipper et le chef d'équipe seront présents à Falmouth et aux Sables d'Olonne du 11 juin au 6 juillet 2018 ou jusqu'à ce que le skipper commence la course et soit**

disponible pour ces conférences de presse ou photos.

#### 4.8.2 Après l'arrivée

- Le premier participant arrivant aux Sables doit être disponible pour les organisateurs durant les cinq premiers jours suivant le passage de la ligne d'arrivée pour les engagements médiatiques. Le premier voilier doit rester aux Sables d'Olonne jusqu'à une semaine après l'arrivée du troisième bateau.
- La présence du premier voilier et skipper de la GGR sera obligatoire aux Sables au moins 24h avant l'arrivée du 2ème concurrent. Le deuxième voilier doit rester aux Sables jusqu'à une semaine après l'arrivée du troisième bateau. La présence des premiers et deuxièmes détenteurs de record du Golden Globe est requise aux Sables d'Olonne pour l'arrivée du troisième.
- La présence de chaque bateau amarré au ponton Golden Globe sera obligatoire pendant 7 jours après avoir franchi la ligne d'arrivée. Cette présence sera placée sous la responsabilité du chef d'équipe.
- La participation sera obligatoire pour tous les skippers classés du Golden Globe à un certain nombre d'activités de relations publiques au profit de l'organisateur pendant 2 jours au cours des 6 mois suivant la fin de l'événement. Tous les frais de déplacement encourus pour assister à ces événements, et les frais de subsistance seront payés par le commanditaire de l'événement, sur réception des attestations de dépenses.
- La participation de chaque skipper aux célébrations de clôture du Golden Globe et aux célébrations de remise des prix sera obligatoire.
- La participation de chaque skipper à des débriefings sur l'événement, les accidents ou les incidents liés à la sécurité pendant le voyage du Golden Globe et un relevé ultérieur de ceux-ci seront obligatoires.

#### 4.9 Rapport de position

Les participants sont tenus de faire un rapport de position obligatoire à l'organisation de la GGR en utilisant la radio HF, ou tout autre moyen (à l'exception du système satellite d'envoi de TEXTE de la course ou du téléphone) au moins une fois tous les sept jours. **Ne pas le faire et ensuite manquer plus d'un rapport consécutif entraînera une pénalité de 200 euros TTC sur chaque rapport manqué par la suite.**

Les participants doivent s'enregistrer auprès de l'unité de contrôle de la GGR par téléphone satellite le jour désigné, au moins une fois par semaine, dans les 30 minutes suivant l'heure indiquée, ou sur demande par le biais du service de

contrôle de la course. Une partie de ces appels téléphoniques peut être convertie en un fichier sonore à inclure sur le site Web du Golden Globe. Le fait de ne pas effectuer l'appel de téléphone désigné par satellite le jour / l'heure désigné (e) peut entraîner une pénalité de 150 euros TTC à chaque fois.

Les participants sont libres d'appeler le siège de la GGR avec le téléphone satellite à tout moment, pour faire un «RAPPORT DE SÉCURITÉ Volontaire» confidentiel. Aucune information provenant de ce RAPPORT DE SÉCURITÉ ne sera transmise à une autre personne à moins que le comité de la GGR ne l'estime approprié.

Le téléphone satellite ne restera pas allumé 24 heures sur 24. Le système de suivi par satellite YB3 et l'unité d'envoi de messages par satellite YB3 DOIVENT ÊTRE ALLUMÉS 24 heures sur 24, afin que l'organisation de la GGR puisse surveiller la progression et entrer en contact avec le concurrent en cas de besoin. Seuls les appels d'urgence et les appels de contrôle de la GGR peuvent être effectués via le téléphone satellite. Les téléphones satellites supplémentaires, les textos ou les unités de suivi ne sont PAS AUTORISÉS à bord, **sauf autorisation écrite de l'organisateur**. Tout appel Iridium Sat détecté par Iridium à partir de la position relative du bateau d'un concurrent sur une autre carte SIM à tout moment peut entraîner une disqualification. Tout appel Inmarsat détecté à partir de la position relative du bateau d'un concurrent peut entraîner la disqualification.

#### **4.10 Suivi par satellite et textos bi-directionnels**

Le Golden Globe utilisera [www.YBTracking.com](http://www.YBTracking.com) en tant que fournisseur officiel de services de suivi et de textos pour la durée de l'événement. Des versions personnalisées de l'unité YB3 Professional seront fournies à chaque participant. Ces unités auront l'écran GPS et la fonction Bluetooth désactivés pour le voyage, de sorte que les participants ne puissent pas déterminer leurs positions ou modifier l'adresse d'envoi d'e-mail à laquelle les messages sont transmis. Tous les messages texte seront envoyés simultanément à une adresse e-mail ou SMS choisis par les participants et la page Web du bateau du skipper sur le site Web du tracker du yacht Golden Globe pour que tous puissent le voir. **Le participant NE DOIT PAS envoyer de message dans les six heures suivant le message précédent ou il devra payer une pénalité de 50 euros. Des messages jusqu'à 150 caractères sont possibles. Au moins un message par jour DOIT être envoyé à partir du fichier pré-enregistré ou une pénalité de 50 euros peut s'appliquer.**

L'organisateur chargera 10 messages de course standard préenregistrés dans

chaque unité. Chaque participant doit fournir à l'organisateur de la course au moins 20 (et au maximum 90) de ses propres messages texte personnels de 100-150 caractères, en anglais, ainsi que l'adresse e-mail ou SMS de ses messages avec son pack d'enregistrement. Ces messages personnels seront chargés dans leurs unités YB3 avant leur livraison à Falmouth. Seuls les organisateurs seront en mesure d'envoyer des messages texte aux unités YB3 à bord de chaque voilier. Le participant aura une adresse distincte pour envoyer des messages privés de contrôle à la GGR à tout moment. Chaque participant recevra trois unités de suivi par satellite à installer / transporter à bord. Les participants peuvent acheter des unités supplémentaires auprès de l'organisateur si nécessaire.

A) Un système de suivi YB3i monté avec des accessoires, alimenté par les batteries du bateau et émettant toutes les deux heures sur le site de suivi des bateaux du Golden Globe. Cela affichera les classements en direct de la flotte, etc ... ce rythme d'interrogation temps / position peut être modifié à tout moment par l'organisateur (par satellite) jusqu'aux positions toutes les 5 minutes en cas d'urgence ou à l'approche d'une marque côtière.

B) Une unité de suivi / messagerie «Golden Globe YB3» personnalisée et un étui souple à monter en dessous de la table à cartes, alimentés / rechargés par une prise allume-cigare 12v. Cette unité interroge une position toutes les 12 heures pour confirmer que le système de radio messagerie est allumé. Dans le cas où le YB3i installé ne fonctionne plus, l'organisateur peut ordonner (par satellite à partir du de l'unité de contrôle de la GGR) que les temps d'interrogation de cet appareil soient mis à jour toutes les deux heures pour prendre en charge cette tâche. Cette unité a un bouton de panique

C) Un "sac de poche imperméable YB3 à emporter" abritant une unité de suivi sécurité / messagerie, contenant 100 messages préenregistrés. Cette unité est stockée dans le sac de survie et est spécialement programmée pour envoyer un signal d'alerte à l'organisateur dès qu'il est allumé. Ce n'est pas un bouton de panique mais "d'alerte", qui signale que le skipper est en difficulté. Cette unité dispose également du traditionnel bouton de panique.

À la fin de la tentative de record, toutes les fonctionnalités bloquées des unités YB3 seront débloquées par les organisateurs, rendant à celles-ci toutes leurs fonctionnalités professionnelles, telles que décrites dans la brochure publicitaire.

## **5 Les bateaux**

### **5.1 Bateau**

#### **5.1.1 Design approuvé**

Chaque bateau inscrit doit figurer sur la liste «Approuvé» des modèles de bateaux de production appropriés.

Seule la conception sera approuvée pour la compétition. L'intégrité structurelle, la qualité de construction ou l'aptitude de tout bateau à survivre à la GGR seront de la seule responsabilité du participant.

Les approbations de conception sont maintenant fermées. Les bateaux suivants sont approuvés :

Westsail 32 • Tradewind 35 • Saga 34 • Saltram 36 • Vancouver 32 et 34 • OE 32 • Eric (navire jumeau à Suhaili) • Béliet 32 • Baba 35 • Biscaye 36 • Bowman 36 • Cape Dory 36 • Nicholson 32 MKX-XI • Rustler 36, Endurance 35, Gaïa 36, Hans Christian 33T, Tashiba 36, Cabo Rico 34, Hinckley Pilot 35, Lello 34, Gale Force 34.

#### **5.1.2 Exigences de conception**

Les exigences générales de conception pour pouvoir participer à la GGR incluent, mais ne sont pas limitées à :

Construction en plastique renforcé de fibres.

Conçu avant 1988 dans une série minimale de 20 bateaux construits chez un même constructeur.

Avoir une longueur de coque comprise entre 32ft et 36ft. (les bouts dehors, girouettes et les safrans extérieurs, les portiques arrière, les chandeliers et les balcons ne sont pas mesurés.)

Avoir des quilles longues avec des safrans attachés au bord de fuite.

Un déplacement d'origine minimum d'environ 6 200 kg.

L'organisateur peut refuser toute entrée de bateau dans le Golden Globe sans donner aucune explication.

#### **5.1.3 Répliques**

Un bateau de conception William Atkins ERIC construit en acier, en fibre de verre ou en bois, présenté dans une configuration préparée pour les mers du Sud et construit comme une réplique de Suhaili, peut être considéré pour le Golden Globe sur demande spéciale.

#### 5.1.4 Conformité

Hauteur de mât, longueur de bôme, bouts dehors ne doivent pas dépasser les dimensions de la conception initiale établie en 1988, ni être plus léger qu'initialement prévue. Les tangons de spinnaker ne doivent pas dépasser les mesures "J" et il faut posséder deux tangons non télescopiques. Le lest doit respecter les spécifications d'origine. Tous les profils immergés doivent correspondre au moule original. Les modifications du gouvernail, de la forme de la quille ne sont pas autorisées. Le réaménagement doit rester fidèle à la conception originale et les composantes structurelles ne peuvent être allégées. Le renforcement permanent est autorisé, au niveau du gréement et des équipements de pont. La disposition de conception et l'aménagement intérieur doivent demeurer sensiblement les mêmes que ceux qui ont été dessinés à l'origine mais des modifications mineures sont autorisées, et la table peut être enlevée. N'importe quelle hélice est autorisée mais doit respecter la vitesse originelle.

Les cloisons étanches à l'eau sont encouragées, et des dérogations spéciales peuvent être accordées (les toilettes peuvent être retirées) en ce qui concerne leur montage dans l'installation du bateau de série au cas par cas.

Les voiles doivent être en Dacron, en Polyester, en Térylène ou en Nylon uniquement sans tissage high-tech ou version de ce matériau de base (une petite quantité de sangle et de ligne de haute technologie peut être autorisée dans la construction des voiles). Seules les lattes de grand-voile à prédominance horizontale sont autorisées, et les grand-voiles Fat Head (à corne) ne sont pas autorisées. Le nombre total de voiles est limité à un maximum de 11 pour un mât, 13 pour deux mâts. Une twin-headsail (trinquette jumelle) cousue en permanence avec guindant simple est comptée comme une voile. Seule une quantité raisonnable de matériel de réparation de voile peut être transporté, et toute voile partiellement construite sera comptée comme une voile. Les systèmes d'enroulement des voiles d'avant doivent être fixés en permanence. Pas de chaussettes à spinnaker, d'enrouleur de spinnakers ou d'enrouleur de code zéro autorisés. Aucune sangle élastique à spinnaker, seule la laine de fibre naturelle est autorisée. Toutes les voiles sont comptées sur chaque bateau au départ et toute voile manquante à la fin de la course encourra une pénalité de temps d'une journée complète. Aucun équipement d'origine ne peut être remplacé par un article plus léger. Si tel est le cas, une pénalité de poids quatre fois supérieure sous la forme d'un lest supplémentaire fixé à un endroit spécifique du bateau peut être appliquée.

### 5.1.5 Régulations du matériel spécial

A) Toutes les panneaux de pont doivent être 100% étanches à l'eau, solides et non ouvertes vers l'intérieur. Tout panneau vers l'avant du mât doit pouvoir être verrouillé de manière sûre au-dessus ou au-dessous du pont. Les événements de pont sont facultatifs et peuvent être retirés, remplacés ou bloqués.

B) Chaque fenêtre plus grande que 1000sq. cm. doit avoir des panneaux de tempête capables d'être ajustés.

C) Tous les dispositifs de fermeture des descentes du poste de pilotage doivent être verrouillés au-dessus ou au-dessous du pont et dans la position inversée. Si l'ouverture de l'escalier des cabines est en dessous de la ligne de flottaison, elle doit pouvoir être bloquée jusqu'à la ligne de flottaison tout en permettant l'accès à l'intérieur et à l'extérieur.

D) Les cockpits doivent être étanches. Les coffres de cockpit doivent pouvoir être solidement et rapidement sécurisés. Aucun coffre de cockpit ne doit pouvoir s'écouler dans la coque et doit avoir une méthode efficace de pompage. La section transversale des drains de cockpit, après avoir prévu des tamis, doit avoir un diamètre d'au moins 4 x 20 mm ou équivalent et s'écouler librement.

E) Les robinets et vannes de mer doivent être installés de façon permanente sur toutes les coques sous la ligne de flottaison et être munis d'un cordage et d'une bonde en bois tendre pour la fermeture d'urgence. Les vannes de coque doivent être en métal et ne doivent pas avoir plus de 12 ans.

F) Une cloison anti collision étanche doit être fixée à 15% de la longueur hors tout à partir de l'avant et à l'arrière de la LWL solidement construite et remplie de mousse ou de bouteilles d'eau jetables hermétiques recyclées. D'autres compartiments étanches à l'eau ou la flottaison de la mousse sont recommandés mais pas obligatoires. **Les voiliers munis d'une cloison étanche transversale complète séparée du carré peuvent retirer tous les meubles standard de ce compartiment.**

G) Les pompes d'assèchement et leurs aspirations doivent être facilement accessibles pour l'entretien et l'enlèvement des débris. Toutes les poignées doivent être installées de façon permanente ou fixées par une longe en tout temps. Il doit y avoir deux pompes d'assèchement manuelles permanentes de 1,5 inch de diamètre de sortie, l'une manoeuvrable d'en bas et l'autre du pont supérieur avec tous les sièges, trappes et descentes du poste de pilotage fermés et munies de tuyaux d'évacuation fixes qui ne s'écoulent pas dans le poste de pilotage ou dans les drains de cockpit.

H) Tous les feux de navigation doivent être d'un type approuvé, installés correctement et satisfaire aux exigences relatives aux vaisseaux internationaux



d'une longueur inférieure à 12 mètres et ne pas être couverts par des voiles. Les ampoules de rechange doivent être emportées si ce n'est pas du LED et un ensemble de feux de navigation d'urgence complètement indépendants avec des ampoules de rechange et une source d'alimentation indépendante doivent être à bord.

I) Un écho-sondeur électronique doit être installé (transducteur en plastique accepté). Un plomb de sonde et un loch à la traîne qui mesure la distance parcourue avec des hélices de rechange doivent être à bord.

J) Des coupe-boulons prévus pour couper les plus gros cables de haubans à bord.

K) Si une barre à roue est installée ; une barre de secours efficace est nécessaire. Les fournitures et l'équipement nécessaires pour installer un gouvernail de secours et un système de barre à roue de rechange doivent être à bord. Un moyen de gouverner d'urgence doit avoir été préalablement installé et utilisé par le skipper (avec le safran principal verrouillé) en pleine mer pendant au moins cinq heures et un rapport complet sur son fonctionnement et sa performance satisfaisante, avec photos, doit être soumis à l'organisateur de la course au plus tard le 30 mars 2018. Un système de barre franche définitif **peut remplacer n'importe quel système de barre à roue standard.**

L) Le nom du bateau doit être indiqué sur tous les objets flottants, le plancher des cabines, les bouées de sauvetage, les gilets de sauvetage et les coussins de cockpit, etc.

M) Les moteurs de propulsion et les systèmes associés doivent être installés conformément au mode d'emploi du fabricant et doivent être d'un type, d'une force, d'une capacité et d'une installation au minimum des spécifications du constructeur d'origine du bateau. Il doit être muni d'un système d'échappement, d'un liquide de refroidissement et d'un système d'alimentation en carburant installés de façon permanente avec un réservoir de carburant solide et être bien protégé. avec une protection adéquate contre les effets des intempéries. Chaque réservoir de carburant doit être muni d'une soupape d'arrêt. Un réservoir flexible n'est pas autorisé en tant que réservoir de carburant. Une quantité minimale de 20 gallons US de carburant et un maximum de ce qui a été spécifié par le constructeur d'origine du bateau ou 40 gallons américains le moins élevé des deux étant retenu. Si le Fuel est utilisé pour la cuisson, l'éclairage ou le chauffage, un plan de consommation détaillant la quantité transportée doit être soumis à l'organisateur pour approbation.

N) Des panneaux solaires totalisant min 160 watts @ 15v doivent être installés en permanence. Les systèmes de batteries doivent être des batteries AGM ou Gel avec un minimum de 300 ampères-heure à 12v, pour les batteries de service, solidement

installée pour faire face à un chavirage. Quand un démarreur électrique est la seule méthode pour démarrer le moteur, le voilier doit avoir une batterie séparée, dont l'objectif principal est de démarrer le moteur. Les hydro générateurs et les éoliennes sont autorisés. Les voiliers qui en sont équipés ne sont pas tenus d'installer les panneaux solaires de façon permanente mais doivent toujours les transporter comme installation mobile de sécurité.

O) Le matériel de communication, doit inclure

O1) Un émetteur-récepteur radio MF / HF marin d'une puissance d'émission et de fréquence d'au moins 125 watts allant d'au moins 1,6 à 29,9 MHz avec antenne et terre fixes et une antenne de secours lorsque l'antenne normale dépend du mât.

O2) Émetteur-récepteur VHF marin de 25 W couvrant tous les canaux maritimes internationaux et américains dotés d'une antenne de tête de mât, et câble d'alimentation coaxial avec une perte de puissance d'au maximum 40%. Les types et longueurs suivants de câble d'alimentation coaxial satisfont aux exigences de la GGR, jusqu'à 15 m (50 ft) - type RG8X ("mini8"); 15-28m (50-90ft) - type RG8U;

O3) Émetteur-récepteur marin VHF imperméable portatif avec une puissance de sortie min de 5w et la batterie de rechange.

O4) Indépendant de l'émetteur-récepteur radio principal, un récepteur radio capable de recevoir des bulletins météorologiques et des signaux d'horaires internationaux.

O5) Émetteur-récepteur portatif étanche à l'eau fonctionnant sur une ou plusieurs fréquences aéronautiques, y compris 121,5 MHz. Lorsqu'il n'est pas utilisé, il doit être rangé dans le sac marin d'urgence (grab bag)

O6) gonio (RDF) capable de recevoir des radiophares maritimes ou aéronautiques à des fins de navigation.

O7) Balise AIS personnelle (PAB)

O8) Un détecteur AIS de production spéciale GGR [de ciel-et-marine.com](http://de.ciel-et-marine.com)

P) Les éléments suivants doivent être montés ou transportés à bord.

Une première EPIRB GPS 406 et une seconde EPIRB GPS 406.

P1) Détecteur transpondeur / radar Echomax Active-XS RTE. (Les participants de la GGR ont une réduction de prix d'Echomax)

P2) Réflecteur radar Echomax EM230 ou EM230BR monté sur le mât.

P3) Réflecteur radar gonflable Echomax EM230i et corne de brume.

P4) 2 extincteurs d'incendie de 2 kg et une couverture anti-feu.

P5) Une grosse ancre de min 45lb, ou Fortress FX37 et 15mtr de chaîne de 10mm

avec 60 mètres de cordage x 14mm 3 brins en nylon. Une deuxième ancre est recommandée.

P6) Une lampe à main haute intensité étanche à l'eau alimentée par les batteries du bateau, disponible pour utilisation sur le pont et dans le cockpit, avec les portes et ouvertures fermées et avec ampoule de rechange si absence de LED. Un projecteur rechargeable à LED longue durée avec une batterie de rechange est autorisé à la place.

P7) Un radeau de sauvetage d'au moins quatre personnes conforme au code SOLAS LSA 1997, chapitre IV ou version ultérieure (ou à la norme ISAF Cat 0), emballé au plus tôt le 30 avril 2018 et contenant au minimum un paquet SOLAS A et un troisième 406 GPS EPIRB et une troisième radio VHF HH entièrement chargée et étanche avec GPS inclus; doivent être emballés ensemble dans un contenant rigide solidement arrimé sur le pont, dans le poste de pilotage ou dans un espace ouvert. Le radeau de sauvetage doit avoir le numéro GGR du participant visible sur la capote et sur le container du radeau.

L'organisateur est conscient que peu de radeaux de sauvetage SOLAS de 4 hommes sont disponibles et beaucoup de radeaux de sauvetage SOLAS de 6 hommes sont assez lourds. Alors que les organisateurs recommandent toujours fortement un radeau de survie SOLAS conforme ou ISAF Cat O, d'«autres» radeaux de sauvetage peuvent être considérés sur demande.

En général, pour être considérées, les conditions suivantes devraient être remplies pour le radeau de survie de base.

- Le fabricant du radeau de sauvetage préféré devrait également fabriquer des radeaux de sauvetage SOLAS.
- Le radeau de sauvetage doit répondre aux exigences de la norme ISO 9650-1: 2005, Partie I, Type I, Groupe A.
- Matériau et méthode de construction des deux boudins de flottabilité devraient être sensiblement similaires à ceux utilisés et approuvés dans les entreprises Solas – radeau 6 personnes
- Le radeau de sauvetage doit avoir un plancher gonflable et / ou isolé équivalent au radeau Solas de 6 personnes de cette compagnie.
- Le radeau de sauvetage doit avoir une double capote intérieure et extérieure fournissant l'isolation et la surface intérieure de la capote du radeau de sauvetage doit être d'une couleur qui ne cause pas d'inconfort aux occupants comme c'est le cas dans les compagnies Solas radeau 6 personnes.
- Une lumière extérieure automatique et une lumière de capote intérieure

sont requises.

Tous les participants doivent chercher un radeau de sauvetage qui réponde à ces critères avant de l'acheter. L'approbation ne sera engagée qu'une fois tous les renseignements et documents fournis par le participant. Le radeau de sauvetage doit être révisé dans les deux mois précédents la tentative de record quelque soient les recommandations des fabricants.

Canots de sauvetage actuellement approuvés :

RescYou™ Pro radeau de sauvetage auto-redressant. Certifié ISO 9650-1, approuvé par l'ISAF, et vérifié par Bureau Veritas et Det Norske Veritas.

<https://www.youtube.com/watch?v=ebYEDxgEEFA>

**PLASTIMO Se référant spécifiquement aux normes ISO 9650 + 24h et ISO 9650 ISAF +24. radeaux de sauvetage seulement ! avec pochette pour SART.**

Q) un sac d'urgence avec ces éléments minimum.

Un sac ou des sacs d'urgence reliés par un cordage devront avoir une flottabilité intrinsèque, au moins 0,1 m<sup>2</sup> de couleur orange fluorescent à l'extérieur, et doivent être identifiés par le nom du bateau et devrait avoir un cordon et une attache. Ils doivent contenir le matériel suivant:

Q1) Des comprimés contre le mal de mer pour sept jours.

Q2) Un moyen de protection thermique.

Q3) Une deuxième ancre pour le radeau de sauvetage (non requise si le radeau de sauvetage a déjà une autre ancre dans son pack) (norme iso 17339) avec 4 sangles de > 30 m et 7.5 mm de diamètre.

Q5) Un ouvre-boîte de sûreté

Q6) Une trousse de premiers secours, y compris 1 tube de crème solaire et des pansements qui doivent pouvoir être utilisés efficacement dans des conditions humides. La trousse de premiers secours doit être clairement marquée et refermable.

Q7) Un miroir de signalisation

Q8) Des aliments énergétiques min 20 000kj et 20 comprimés de réhydratation.

Q9) Ficelle de nylon, sacs en polythène fermés par un ZIP.

Q10) Un émetteur - récepteur vhf étanche portatif d'aviation.

Q11) 3 x 1ltrs d'eau en contenants refermables et un dessalinisateur à main avec longe et attache.

Q12) Le deuxième téléphone satellite portatif dans un sac étanche et ses batteries

internes.

Q13) Lumière stroboscopique.

Q14) Fournitures médicales pour des problèmes médicaux préexistants.

Q15) Lunettes de secours incassables si besoin.

Q16) Cahier étanche avec crayon captif

Q17) Sifflet puissant (actionné par la bouche)

Q18) Fusées éclairantes Solas, numérique ou pyrotechniques à jour pour au moins 12 mois, 6 fusées rouges à main éclairantes, 2 fusées blanches à main, 2 fumigènes orange solas, cinq cyalume type light sticks.

Q19) Une puissante lampe torche LED étanche à l'eau et des batteries de rechange

Q20) Le traceur de cartes GPS d'urgence GGR Sat SMS Tracker

Q21) Transpondeur de recherche et de sauvetage (sart)

Q22) Radio vhf portable avec une batterie longue durée.

Q23) Le deuxième 406 ERPIRB

R) Les éléments suivants doivent être à bord et installés dans le cockpit de façon «appropriés» pour être à la portée du skipper et prêts pour une utilisation immédiate comme suit :

R1) Bouée de sauvetage de sécurité jaune ou rouge, avec sifflet, une lumière auto-allumante et un ruban adhésif et réfléchissant.

R2) Système de récupération "Life-sling" avec bande réfléchissante et une lumière.

R3) Un système d'embarquement appropriée permettant au skipper de remonter sur le bateau en ciré complet lorsqu'il est en navigation.

R4) Ligne de soulèvement de 20 mètres de type "lancer de chaussette".

R5) Un couteau de cockpit, fort, tranchant, gainé et solidement retenu doit être facilement accessible depuis le cockpit et un autre à côté du radeau de sauvetage si le radeau est à l'avant.

S) Grande visibilité

S1) Chaque tourmentin ou voile de cape doit être de couleur très visible (par ex rose, orange ou jaune) et chaque grand - voile doit avoir au moins 2m2 hautement visibles au - dessus de la plus haute prise de ris.

S2) Chaque bateau doit avoir un minimum de 2 mètres carrés de couleur vive sur le pont ou sur le haut de la cabine.

S3) **TOUTES les couleurs hautement visibles sur la coque DOIVENT ETRE de type rose, orange ou jaune fluo. Le rouge, le rose, le orange ou le jaune ordinaire ne peuvent être acceptés.**

S4) **Une bande rose, orange ou jaune fluo de 10 cm, de la même couleur que celle appliquée sur le pont peut être posée des deux côtés de la coque juste sous le**

pont. Si appliquée, cette bande doit être d'au moins à 20 cm du numéro de course et s'arrêter à 25 % de la proue.

#### T) Équipement personnel

T1) Un gilet de sauvetage non-gonflable approuvé par Solas avec la lumière, le sifflet, le ruban réfléchissant et la ligne de sécurité.

T2) Un gilet de sauvetage gonflable muni d'un harnais de sécurité approuvé par ISAF / World Sailing en état de fonctionnement, avec le couteau, le stroboscope, la capuche la courroie d'entrejambe, la ligne de sécurité, et l'ensemble de minis fusées. 2 bouteilles de Co2 disponibles à bord.

T3) Un harnais et une ligne de sécurité ISAF / World Sailing standard homologués pour la navigation, ou une deuxième combinaison complète de harnais gonflables.

T4) Une balise de localisation personnelle GPS 406 pouvant être fixée solidement au harnais du gilet de sauvetage gonflable dans un support dédié.

T5) Une combinaison de survie à immersion dans l'eau froide approuvée qui permet à l'utilisateur d'avoir une mobilité fonctionnelle et de s'attacher à une ligne de sécurité et de fixer une PLB. Approbation du costume d'immersion sur demande.

Les combinaisons de survie en immersion approuvées comprennent actuellement.

GUY COTTEN Combinaison tous temps. Détails à <http://bit.ly/1M9NNSY>

#### U) Trousse de premiers secours

Une trousse de premiers soins Golden Globe sera fournie à chaque participant à son arrivée à Falmouth. Le contenu de la trousse de premiers soins GGR ainsi que sa taille et son poids seront communiqués au plus tard le 31 janvier 2018. Tout autre matériel médical spécifique au participant devra être fourni par le participant. Les services médicaux seront fournis au participant avant et pendant l'événement par le médecin officiel de GGR et en cas d'urgence par les fournisseurs internationaux du TMAS. Le participant doit payer l'organisateur pour la trousse de premiers soins Golden Globe et les consultations médicales d'avant course avec le médecin officiel GGR au plus tard le 31 janvier 2018. Le coût sera de £ 1500 (Livres anglaises).

#### V) Gréement de fortune

Tout l'équipement et les fournitures nécessaires pour utiliser les tangons de spinnaker en tant que support de gréement de fortune efficace doivent être transportés à bord et toutes les plaques de montage du pont pour ce gréement doivent être montées de façon permanente ou selon des alternatives appropriées

et éprouvées. Le skipper est tenu d'installer ce gréement de fortune ou un système remplaçant, sur le bateau dont tout le mât et le gréement dormant a été retiré, puis de naviguer avec ce gréement de fortune pendant un minimum de six heures sur un parcours triangulaire en pleine mer. Chaque section du triangle devrait être d'environ trois milles marins, avec un passage obligé au vent de travers. Un rapport complet comprenant des photos et des vidéos des installations, de la structure générale et de la description du temps et de la façon dont le bateau a navigué doit être fourni aux organisateurs au plus tard le 30 mars 2018.

Il n'y aura AUCUNE OBLIGATION d'utiliser ce gréement de fortune, soit lors d'un test ou pendant la GGR. Le choix final de la technique du gréement de fortune sera à la discrétion du participant, mais ce système doit être approuvé par l'organisateur pour entrer dans la GGR.

Si un gréement spécial de fibres High-Tech est choisi pour installer le gréement de fortune, ceux-ci sont autorisés et doivent être déclarés dans le rapport. Ces cordages seront scellés dans une pochette lors de l'inspection de sécurité à Falmouth et ne seront pas utilisés à d'autres fins. Briser le scellé sera considéré comme une halte faisant entrer le participant dans la classe Chichester.

#### W) PLAN DE SÉCURITÉ

Un plan général de l'intérieur du bateau, résistant à l'eau, devra être attaché près de la table à carte et montrer clairement l'emplacement de tous les principaux objets liés à la sécurité.

X) Les sacs en plastique jetables à usage unique et les bouteilles d'eau jetables en plastique sont interdits à bord.

Y) Des pilotes automatiques électriques d'urgence peuvent être transportés à bord d'un bateau engagé, seulement si tous ses composants sont fixés dans un contenant approuvé et scellés d'une manière approuvée, de sorte que le système puisse être installé en brisant le sceau de sécurité. Un participant doit soumettre les détails complets du contenant choisi et la méthode d'installation du scellé pour approbation par les organisateurs. Si le sceau est brisé pour quelque raison que ce soit, le participant sera transféré à la classe Chichester. Seul le câblage électrique reliant le pilote aux batteries du bateau peut être installé avec une fiche d'alimentation étanche sur le pont. Aucun autre câblage ou composant d'installation n'est autorisé.

## 5.2 EXPERTISE

Il est de la seule responsabilité du participant de décider que le bateau choisi pour participer au Golden Globe soit apte ou non. Les participants sont seuls responsables de l'aptitude à naviguer de leur bateau et de leur aptitude au voyage. Chaque participant doit tenir compte de l'intégrité structurelle, de la stabilité du bateau et du fait qu'il est compétent pour le gérer avant de prendre le départ.

Au fil du temps, l'acier inoxydable devient cassant, il faudra alors porter une grande attention aux safrans et à leurs axes, aux cadènes, aux fémelots, aux aiguillots, etc...lors de tout réaménagement du bateau. Rien ici dans ces règles ou inspections requises, n'absout le participant de sa responsabilité ultime pour assurer sa propre sécurité en préparant le bateau de la manière la plus appropriée.

Chaque participant doit soumettre un PLAN DE REMISE EN ETAT clair et compréhensible, détaillant l'étendue du réaménagement prévu pour le voilier inscrit. Il doit au minimum couvrir les détails relatifs à la cloison d'abordage (crash box), aux coffres de cockpit étanches (si installés), aux mats et au gréement dormant, aux cadènes, aux coffres et aux hublots, aux descentes, au gouvernail et au système de barre, à la stratification de la coque et aux passe-coques. Une fois le travail terminé tel que décrit dans le plan de remise en état, le bateau doit être inspecté par un expert maritime agréé (approuvé par le comité de la GGR et aux frais du participant) pour confirmer que tous les travaux spécifiés dans le plan de remise en état ont été exécutés de manière appropriée et que, selon l'avis de l'expert, le voilier est apte à naviguer à travers les océans. Une copie originale signée de ce certificat d'inspection doit être inclus dans le dossier d'inscription.

Il est «fortement conseillé» qu'avant qu'un participant n'achète un bateau d'occasion, un gréeur autorisé inspecte entièrement le mât et le gréement pour s'assurer que, de son avis professionnel, les éléments installés peuvent être convenablement «remis en état» pour un usage océanique sérieux. Un nouveau gréement doit également être attentivement inspecté avant l'achat. Le concurrent doit également vérifier que le mât et le gréement ont les spécifications de longueur d'origine telles que conçues jusqu'en 1988. Le comité de la GGR accorde une importance particulière à l'intégrité du mât et du gréement et respectera toute recommandation du gréeur autorisé.

Au plus tôt le 1er avril 2018, tous les espars et tous les gréements doivent être inspectés par un gréeur agréé approuvé par le comité de la GGR et approuvé



comme «approprié et prêt» pour la navigation en haute mer par ce gréeur. Des vérifications doivent également être faites pour confirmer que les dimensions sont les mêmes que les dimensions de conception originales de 1988. Une copie originale signée de ce rapport doit être incluse dans le dossier d'enregistrement.

Si à tout moment avant, ou pendant le Golden Globe, les organisateurs, pour quelque raison que ce soit, considèrent le bateau engagé comme impropre à la navigation, l'inscription peut être annulée et retirée du Golden Globe et remboursée intégralement ou partiellement avant le départ. Aucune raison d'annulation ne sera donnée par le Comité de la GGR ou le directeur de la GGR. En participant au Golden Globe, le participant accepte cette règle et ne la contestera pas.

### **5.3 Emplacement des bateaux dans le port de Falmouth et des Sables d'Olonne**

Tous les bateaux engagés seront basés à la marina du Golden Globe de Falmouth et des Sables d'Olonne. La marina ouvrira à Falmouth le 11 juin à partir de 09h00 et fermera à 16h00. Tous les participants doivent arriver entre ces périodes ou des pénalités s'appliqueront. Aux Sables d'Olonne, la marina ouvrira le 16 juin et fermera le 6 juillet à 13h30.

Les positions d'amarrage seront attribuées selon le principe du premier arrivé, premier servi à Falmouth et aux Sables d'Olonne.

Il sera de la responsabilité du skipper et du chef d'équipe du bateau d'assurer la sécurité de son bateau et de toutes les personnes présentes à Falmouth **et aux Sables d'Olonne et d'assurer la présence de son bateau au ponton de la marina des Sables d'Olonne au plus tard au début des inspections de sécurité programmées (ou faire face à une pénalité) puis pour la durée des activités GGR.** L'approbation écrite du gestionnaire de la marina GGR est requise pour tout retrait temporaire pré-autorisé nécessaire à la préparation technique du bateau, ou tel que requis par l'organisateur.

### **5.4 Le sponsoring et le marquage Golden Globe sur le bateau**

#### **5.4.1 Le sponsoring**

Le sponsoring est autorisé et peut soutenir une inscription de quelque manière que ce soit, à condition que des frais supplémentaires d'un montant de 11 000 dollars australiens soient versés. Ces frais de 11 000 \$ AU doivent être payés avant ou le jour où les sponsors sont publiquement associés au participant ou au bateau du

participant. Les participants encore sur liste d'attente ne payent pas ce supplément tant qu'ils ne se voient pas offrir une inscription officielle.

AUCUN logo de sponsor, autre que celui qui représente habituellement la marque, ne peut être affiché n'importe où sur le bateau sauf les spinnakers, Code 0, trinquette ou artimon et sur les deux côtés de la grand-voile sur une surface de 2 mètres x 1 mètre. Trois drapeaux des sponsors des participants ne dépassant pas 1,5 m x 1 m peuvent être montés sur l'étau sous les drapeaux des organisateurs, lorsque le bateau est amarré dans la marina du Golden Globe. Les noms des sponsors peuvent être appliqués sur la coque du bateau, en caractères Arial noir (ou blanc), d'une hauteur maximale de 7,5 cm, directement sous le livet de chaque côté du voilier. Une voile d'avant peut être signée à la main par les membres du club des supporters.

Un participant ne peut placer que son site web officiel, ou site du sponsor sur la bôme principale et le taud de bôme centré sur la moitié de sa longueur (75% de la longueur pour un gréement ketch) en lettres Arial contrastées, hautes de 15 cm maximum. Le nom du voilier peut refléter celui d'un sponsor, mais ce nom ne peut être appliqué que dans les lettres ne dépassant pas 15 cm de haut de chaque côté de la coque, ou sur le tableau arrière uniquement.

Un participant peut porter le nom du sponsor sur ses vêtements ou équipements de mer ou disposer des marquage à l'intérieur du bateau.

Seulement quand les bateaux seront à quai dans les marinas de Falmouth **ou des Sables d'Olonne**, une grand voile promotionnelle d'une hauteur maximale de 5 m et d'une largeur de 1,5 m peut être hissée, seulement à l'arrière du mât derrière le pied du mât.

Tout participant qui sera identifié comme soutenu par un sponsor ou un fournisseur de matériel, dans toute forme de citations ou de médias, avant ou pendant l'événement et qui n'a PAS préalablement payé le Supplément Sponsor devra payer une pénalité équivalente à 100 % de ce supplément, de même que le sponsor, pour un montant total de 22 000 dollars australiens, sous peine de désinscription.

**Une bannière publicitaire de 1.5 m x 5 m peut être fixée de chaque côté du bateau le long des chandeliers uniquement à l'avant du mât, et uniquement quand les bateaux sont à quai dans les marinas de Falmouth et des Sables d'Olonne.**

#### **5.4.2 Promotion du Golden Globe**

La promotion du Golden Globe se fera comme suit :  
Chaque bateau doit porter les publicités suivantes.

A partir du 1er mai 2018, les bateaux devront afficher le marquage de l'organisateur dans le port de Falmouth **et des Sables d'Olonne** et chaque fois que le bateau se trouve à moins de 30 milles de la ligne de départ officielle de chaque port.ou de la ligne d'arrivée de la tentative de record.

*Dans ces cas, les bateaux doivent porter les marquages suivants:*

Flamme du Royal Nomuka Yacht Club sur le pataras.

Drapeaux A & B de la GGR, un sur chaque galhauban, de dimensions suivantes: 1,5 m x 1 m

Deux cagnards de cockpit à babord et a tribord de dimensions suivantes : 1,5 m x 0,5 m. Les cagnards peuvent être lâchés pour permettre aux manivelles de winch de fonctionner mais ils doivent être solidement fixés. Ils doivent être en place en permanence dans le port de Falmouth **et des Sables d'Olonne**, avant et après le départ.

·  
Une ligne de 4 drapeaux fixés sur l'étai, chaque drapeau doit avoir les dimensions suivantes : 1.5m x 1m. En cas de retrait de l'épreuve, ou d'exclusion d'un skipper, le bateau ne sera plus autorisé à porter ces drapeaux à moins d'avoir reçu l'autorisation écrite de le faire.

#### **5.4.3 Le marquage de l'organisateur, en mer et dans le port de Falmouth et des Sables d'Olonne.**

Les marquages suivants DOIVENT être installés et visibles sur chaque bateau inscrit au plus tard le 1er mai. A partir de ce moment-là, tout autre marquage sans lien avec la GGR doit être retiré du bateau inscrit.

Logo du sponsor officiel du Golden Globe, un espace de 1.4m x .90m des deux côtés de la grand-voile entre le deuxième et le troisième ris. Une zone de 0,5 m de chaque côté du logo doit rester neutre et ne porter aucune autre marque.

Logo du Golden Globe à appliquer sur le bâbord et le tribord de la coque. Une superficie de 25% de la LOA de l'avant du bateau à l'arrière doit rester claire pour cela. Aucun autre travail de design ou de signalisation ne doit apparaître dans cette zone. Position finale et taille à définir

A l'extrémité de la bôme principale, à bâbord et tribord, 30 cm de surface libre pour placer le logo de l'événement.

Un NUMERO D'INSCRIT contrasté en noir et blanc de 7,5 cm de large et de 45 cm de

haut à l'intérieur d'un cercle noir et blanc de 6 cm d'épaisseur sur les deux côtés de la coque au milieu du voilier. Sans cercle, en couleur contrastée de 60 cm de haut des deux côtés de la grand voile en haut et sur le tourmentin. Enfin, un NUMERO D'INSCRIT blanc ou de couleur contrastée de 6 cm de large et de 40 cm de haut doit être placé sur le capot avant.

#### **5.4.4 Marquage publicitaire sur le bateau**

Le marquage publicitaire sur les bateaux inscrits doit être conforme aux lois britanniques **et françaises** sur la publicité. Pour des raisons éthiques et publiques, pour des raisons de santé, la publicité de certains produits ou de services (tabac, produits du tabac, alcool, armes à feu et médicaments, etc.) est interdite.

Le participant est responsable de l'application du numéro D'INSCRIPTION sur les voiles et la coque. Toutes les autres marques obligatoires ci-dessus seront fournies par l'organisateur. Il est de la responsabilité du participant de les installer conformément aux procédures, de maintenir leur bon état et d'assurer un affichage approprié, jusqu'à un mois après l'arrivée du bateau dans le port des Sables d'Olonne à la fin de l'épreuve.

La coque et les voiles de travail peuvent être de n'importe quelle couleur, mais seulement une couleur unie sur la coque ou les voiles.

Des pénalités s'appliquent en cas de non-conformité au marquage de la Golden Globe Race.

#### **5.5 Inspection de l'équipement de sécurité des bateaux**

Les inspections de sécurité seront effectuées dans la Marina du Golden Globe, aux Sables d'Olonne sur trois jours les 20-21-22 juin 2018.

La présence du capitaine sera obligatoire lors de ces inspections. Il / elle sera le contact direct pour les mesureurs. Ce sera à lui de montrer aux mesureurs ce qu'il / elle sait :

- Le lieu exact de stockage de chaque pièce d'équipement.
- La manutention et le fonctionnement de chaque pièce d'équipement.

#### **5.6 Scellage du moteur**

Le moteur ne sera pas scellé et son utilisation est autorisée

#### **5.7 Le pack de SECURITE**

La trousse de sécurité fournie par l'organisateur pour la sécurité et le suivi des

bateaux.

Chaque participant se verra remettre un pack de sécurité par les organisateurs. Le coût sera précisé mais se situera aux alentours des 3000 livres anglaises. La technologie pourrait changer mais elle contiendra au moins, sans s'y limiter :

- Un tracker YB3, son enregistrement et les frais.
- Deux téléphones satellite portables étanches leurs enregistrements et les frais.
- une boîte scellée incluant un pack de sécurité, dont un GPS portable.

Il sera de la responsabilité de chaque skipper d'ajouter à son pack d'inscription un chèque de caution d'un montant à définir (mais estimé à environ 3000 £) pour la fourniture de cet équipement qui devient alors la propriété du participant. **Un participant peut transporter des téléphones Iridium supplémentaires sur demande.**

Il est de la responsabilité du skipper d'installer tout ce matériel DE SECURITE sur le bateau pour qu'il fonctionne parfaitement, tel qu'il sera utilisé pour la GGR, à son arrivée à Falmouth **et de le rendre pleinement opérationnel au plus tard le 13 juin 2018 à 16h00.** Le YB3i sera disponible au bureau de la GGR à partir du 31 mars 2018. Les deux unités YB3 doivent être collectées lors de l'inscription du skipper au bureau de la GGR de Falmouth le 11 juin 2018.

## 6 CLASSEMENT ET PRIZE MONEY

### 6.1 Classements

Un classement en temps réel sera établi pour l'épreuve, après pénalités et / ou bonus accordés par le jury de la GGR. Des classements supplémentaires, y compris pour la classe Chichester, peuvent être établis selon les termes des instructions de course. Tous les classements seront notifiés sur le tableau d'affichage officiel et sur le site Web de la GGR .

### 6.2 Trophées et prix du Golden Globe 2018-19.

#### 6.2.1 Golden Globe

- Le trophée Golden Globe Perpetual sera symboliquement décerné au marin **le plus rapide**.
- Le premier, deuxième et troisième bateaux arrivés se verront remettre un trophée Golden Globe au regard de leur tour du monde blouclé.
- La première participation Corinthian se verra remettre le trophée RNYC GGR Corinthian.
- Le trophée Blackmores First Lady (en l'honneur de Kay Cottee, première femme à boucler un tour du monde en solitaire sans escale en 1988) sera remis à la première femme terminant le parcours
- Le Trophée McIntyre Adventure Spirit de la GGR sera remis au participant le plus méritant arrivé avant la remise des prix officielle.
- Des plaques de "finishers" seront remis à tous les participants ayant bouclé le Golden Globe.
- Les participants à la classe Chichester des plaques attestant de leur participation au Golden Globe.

Sous réserve de sponsoring, les prix peuvent être attribués par la GGR. Vous serez tenus informés.

Un montant de 75 000 euros peut être attribué sous forme de prix en argent selon le classement officiel de la Golden Globe Race.

- **1er**            **40,000 euros**
- **2e**             **20,000 euros**
- **3e**             **10,000 euros**
- **4e**             **5,000 euros**

Si trois participants ou moins sont classés, le prize-money non distribué sera divisé

en part égale entre les skippers

### **6.2.2 Classe Chichester**

Tous les participants qui ont été déplacés en classe Chichester et qui franchiront la ligne d'arrivée avant le 22 avril 2019 à 13h00 recevront une plaque de finition Chichester.

## 7 COMMUNICATION

### 7.1.1 Droits à l'image

En vertu des présentes règles de la GGR concernant l'organisation et la promotion du Golden Globe 2018-19, il est rappelé aux skippers du Golden Globe que leur participation à l'événement signifie que leur image et leur nom, l'image de leur bateau, leur sponsor et les partenaires ainsi que leur équipe à terre et les membres de leur famille présents à Falmouth et aux Sables d'Olonne, Hobart et tous les autres lieux d'événements (lieux publics, médiathèque, pontons, bateaux sur pontons, bateaux à passagers) peuvent être utilisés par l'organisateur et les partenaires autorisés pour la communication de l'événement afin de communiquer et / ou promouvoir le Golden Globe sur tout territoire, quel que soit le support, sans limite de temps pour leur exploitation.

Il est convenu que ces images peuvent être utilisées dans des conditions normales prévues et sans intention malveillante. En entrant au Golden Globe, le skipper accepte ceci sans réserve et informera les parties concernées au sein de son équipe de leurs obligations à cet égard.

### 7.1.2 Droit d'auteur du concurrent

Le droit d'auteur de tous les médias associés au Golden Globe 2018 créé par un participant avant et pendant le Golden Globe demeure acquis au participant, mais le participant accepte de le redistribuer aux organisateurs et de donner un accès gratuit à l'organisateur ou à son producteur exécutif pour l'utiliser / le partager / le distribuer / le modifier dans le cadre d'un accord de partage, afin que le matériel du participant puisse être utilisé par l'organisateur pour promouvoir le Golden Globe dans tout média et produire documentaire officiel, Série TV, mises à jour en ligne, etc. et un livre. En participant au Golden Globe, le skipper accepte cela sans réserve.

Alors que le participant est libre de produire son propre documentaire de voyage, essentiellement sur ses efforts individuels et difficultés pendant le Golden Globe, le participant accepte également que l'organisateur de la Golden Globe Race détienne dans son intégralité le droit d'auteur exclusif en tant qu'événement et voyage en solitaire autour du monde. Les droits sur le documentaire officiel et les séries télévisées internationales ont été attribués au producteur exécutif et le participant s'engage donc à ne s'impliquer dans aucune entreprise, organisation ou individu créant une production télévisée ou en ligne basée sur, ou perçue comme racontant toute l'histoire de la course, en partie ou en totalité, avec des informations, interviews, images et vision venant de plusieurs participants, c'est-à-dire plus de **deux**, sans la permission express de l'organisateur de l'événement.



## **7.2 Utilisation du logo GGR**

Communication par les participants utilisant l'image de marque officielle du Golden Globe : bloc de logos et / ou logo des participants.

Préambule

*Le bloc marque des logos combinera tous les logos (vous serez informés) des sponsors officiels de la GGR.*

*Le bloc marque des logos "Participant" contiendra également tous les logos des sponsors officiels de l'événement, mais inclura également le mot "**Participant**".*

### **7.2.1 Utilisation du logo et bloc marque des logos des participants à la GGR**

L'utilisation du logo Golden Globe et du bloc marque de logos des participants ne sera autorisée qu'aux deux catégories de participants suivantes :

Participant dont le skipper, pré-enregistré a reçu un numéro de pré-inscription

Participant dont le skipper a terminé son inscription.

### **7.2.2 Utilisation du logo et bloc marque des logos du participant**

Ces participants seront autorisées à utiliser le logo et le bloc marque des logos du participant pour toutes opérations de communication interne ou externes ainsi qu'au sujet de leurs produits qui ne sont pas vendus, seulement s'ils ont entièrement respecté les règles d'utilisation de l'image de marque officielle du Golden Globe, décrite à l'annexe 7.

### **7.2.3 Communication par l'organisateur relative aux participants de l'événement.**

Il est de la responsabilité des participants pré-inscrits de fournir tous les éléments nécessaires à la production des outils de communication de l'événement (Guide média, Programme officiel, Site Web, Livre GGR et Documentaires.) Libres de droits et dans la période demandée par l'organisateur.

## **7.3 Médias audio visuels et photographies nécessaires (annexe 6)**

### **7.3.1 L'inscrit doit fournir les médias suivants, aux dates indiquées.**

- 21 novembre 2016 ... Clip vidéo HD de 5 minutes / faits saillants de la campagne. 6 photos, mise à jour de 400 mots.
- 1er juin 2017 ... Clip vidéo HD professionnel de 10 minutes / faits saillants de la campagne. Un deuxième clip d'entretien de 6 minutes répondant aux

questions posées. 6 photos, mise à jour de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

- 21 novembre 2017 ... Clip vidéo HD de 10 minutes filmé professionnellement et résumé de la campagne. Un deuxième clip d'entretien de 6 minutes répond aux questions. 6 photos, mise à jour de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)
- Avant le 30 mars 2018 ... 5 minutes en HD Vidéo de navigation sous grément de fortune et système de direction d'urgence. 6 photos (avec pack d'enregistrement)
- 30 mars 2018 ... approx. Vidéo HD de 30 minutes, filmée professionnellement et enregistrée, de qualité broadcast, pour les séquences de fichiers pendant la GGR. Plan de tir des sujets à fournir par les organisateurs. Détails TBA. 20 photos, plus une mise à jour de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

### **7.3.2 Point de dépôt des films**

Les participants sont encouragés à faire passer des films, si possible, aux marques côtières suivantes :

- Iles Canaries, dépôt de films
- Porte de Hobart, dépôt de films, entrevues avec les médias, opportunités photos et vidéo
- Iles Falkland dépôt de films
- Fin de course, ramassage des derniers films.

## 8 Assurance

### 8.1 L'assurance de l'organisateur

L'Organisateur souscrira et mettra en place une police d'assurance couvrant la responsabilité civile conformément aux codes britanniques et français applicables à ce moment.

### 8.2 L'assurance du participant

Chaque participant doit souscrire à :

Une police de responsabilité civile pour sa participation à l'événement et pour le bateau, d'une valeur minimale de 5 millions de livres sterling ou 5 millions d'euros. Un contrat détaillé est recommandé.

Un certificat d'assurance, délivré par un organisme solvable de réputation incontestable, doit être inclus dans le dossier d'enregistrement. Si le participant ne peut pas obtenir cette assurance avant le 31 mars 2018, les organisateurs peuvent déléguer cette tâche à un courtier d'assurance afin de la sécuriser et, si disponible, le participant doit acheter cette police ce jour-là, ou renoncer à son inscription.

Les détails d'un processus visant à aider les participants à obtenir un contrat d'assurance maritime complet pour la GGR sont disponibles auprès de l'organisateur, qui n'assume aucune responsabilité. Une planification précoce est fortement conseillée, avant le début de la remise en état du bateau qui s'engage dans la GGR, car des inspecteurs spécifiquement approuvés peuvent être nécessaires pour garantir l'accès à un contrat d'assurance maritime.

## 9 RESPONSABILITÉS

### 9.1 Assurance de l'organisateur

La responsabilité civile des organisateurs est stipulée dans les dispositions prévues par le code britannique du sport et **la législation du gouvernement français. La couverture d'assurance couvrira les événements nautiques en mer conformément aux conventions internationales applicables dans ce cas.**

#### **L'assurance du participant**

Chaque participant doit fournir des copies d'une police d'assurance responsabilité civile de 5 millions de livres sterling ou **5 millions d'euros** auprès d'un assureur agréé avec le pack d'enregistrement.

### 9.2 Surveillance

La surveillance, en particulier par la radio et / ou par téléphone (ou suivi par satellite inmarsat iridium) ou qui peut être assurée par l'organisateur de l'événement, doit être examinée par les skippers comme facultatifs et aléatoire et ne peut être invoquée comme outil de sécurité supplémentaire.

### 9.3 Risque

Les skippers entreprennent ce voyage à leurs risques et périls et sous leur propre responsabilité. Il est de la responsabilité de chaque skipper de juger, compte tenu de ses compétences et de ses qualifications, de l'équipement dont il a besoin, des prévisions météorologiques, etc. qu'il s'agisse de commencer le voyage en première instance ou de continuer à naviguer. Le skipper admet que l'équipement requis pour participer au Golden Globe est minime et qu'en participant à l'événement, il est d'accord que, selon lui, cela est suffisant pour la sécurité et le bien-être du participant pour effectuer une circumnavigation. **Le participant accepte également que les organisateurs ne soient pas experts dans le déroulement de tels événements et qu'il / elle ne s'appuie sur aucun aspect des conseils ou des règles du Golden Globe pour prendre la décision de tenter cette course.**

#### ***Navigation en solitaire***

En s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte le fait que la navigation en solitaire de toute sorte, en particulier lors d'une tentative de tour du monde, est dangereuse et comporte des risques inhérents qui peuvent causer de graves blessures et même la mort. Il admet également que ce type d'activité **ne permet**

**PAS de maintenir une surveillance 24 heures / 24**, et que ceci fait partie des plus importantes motivations pour participer à la course. Il admet que chaque participant est un preneur de risque et que c'est une partie importante de la raison pour laquelle le skipper participe au Golden Globe 2018.

### **9.3.1 Rétro Challenge**

En s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte, après avoir pris en compte l'ensemble des équipements et les restrictions sur le matériel embarqué pour participer à cet événement "RETRO" décrit dans cette avis de course que même avec ces restrictions sur des "équipements actuellement considérés comme normaux", il est en mesure d'assurer sa sécurité et celle du bateau pendant l'événement et accepte donc librement sans condition toutes ces restrictions d'équipement imposées a bord pendant le Golden Globe.

### **9.3.2 La responsabilité personnelle**

En s'inscrivant au Golden Globe, le participant accepte qu'à tout moment avant le début du voyage, ou à tout moment par la suite, y compris pendant le voyage, ayant acquis de nouvelles compétences et de l'expérience de navigation sur le Golden Globe, qu'il est de sa responsabilité de savoir s'il doit continuer à participer au Golden Globe. S'il estime qu'il serait imprudent ou excessivement dangereux pour lui ou pour son bateau de continuer, il est alors de sa seule responsabilité et obligation de se retirer immédiatement de la tentative de record.

### **9.3.3 Indemnité**

Le Golden Globe exige que tous les participants signent un formulaire d'indemnisation retirant les organisateurs, sponsors, managers et tout employé ou bénévole impliqué dans la GGR de toute responsabilité, envers eux ou leurs proches en raison de leur participation à la GGR .

### **9.3.4 Tribunal compétent**

Toute question ou demande de dommages résultant d'un incident impliquant un bateau inscrit dans le GGR dépend des tribunaux compétents et ne sera pas traitée par le jury de la GGR.

### **9.3.5 Législation nautique**

Le propriétaire du bateau ou toute autre personne responsable s'assure, sous sa seule responsabilité, que son bateau respecte les règles d'équipement et de sécurité requises par les lois et règlements du Royaume-Uni, de la France et de leur pays d'immatriculation à tout moment.

## **10 PENALITES**

Les pénalités non mentionnées ailleurs incluront ce qui suit.

### **10.1 L'image de marque de la course**

Une pénalité de 1500 euros, taxes comprises, sera appliquée pour toute non-adhésion aux clauses de l'article 5.

### **10.2 Logo GGR**

Utilisation du logo ou du bloc de marque des participants du GGR.

Une pénalité de 1500 euros TTC sera appliquée pour toute non-adhésion aux clauses de l'article 7.

### **10.3 Absentéisme**

Une pénalité de 1500 \$ TTC sera appliquée chaque fois qu'un concurrent et / ou son manager n'assisteront pas à un événement officiel, Falmouth 50 Suhaili, SITraN Challenge Race, un événement médiatique, une séance de photos officielles, une réception, l'accueil des skippers à leur arrivée et / ou la remise des prix. Tous ces événements obligatoires seront notifiés sur le tableau d'affichage de la GGR.

Fourniture de médias obligatoires (Annexe 6) avant le départ.

À compter du 30 juin 2017, une pénalité de 500 livres sterling, y compris les taxes, sera perçue le jour de l'échéance pour chaque semaine ou le média demandé est en retard, sans motif.

### **10.4 Les normes de sécurité**

Une pénalité de 1000 dollars US, taxe comprise, sera appliquée chaque fois qu'un concurrent ne se conforme pas aux règles de l'inspection des équipements de sécurité. Cela sera appliqué à un participant à défaut de leur première inspection de sécurité et de chaque inspection ultérieure.

### **10.5 Médias**

Une pénalité de 1500 euros TTC sera appliquée chaque fois qu'un concurrent et / ou son manager n'assisteront pas à un événement officiel, Falmouth 50 Suhaili, SITraN Challenge Race, un événement médiatique, une séance de photos officielles, une réception, l'accueil des skippers à leur arrivée et / ou la remise des prix. Tous ces événements obligatoires seront notifiés sur le tableau d'affichage GGR.

Fourniture de médias obligatoires (Annexe 6) avant le départ.

À compter du 30 juin 2017, une pénalité de 500 livres sterling, taxes incluses, sera perçue le jour de l'échéance pour chaque semaine demandée par les médias, sans motif valable, chaque fois.

### **10.6 Paiement**

Toutes les amendes doivent être payées **dans les 30 jours suivant la réception de la facture** et avant la délivrance d'un fanion RNYC lors du briefing final des skippers le 29 juin 2018. Si des frais d'arrivée doivent être payés à la fin de la course, toute autre pénalité encourue pendant le Golden Globe sera prélevée sur les frais d'arrivée de 7 000 \$ du participant. Si des frais d'arrivée ne sont pas payés, les pénalités ultérieures doivent être entièrement payées avant la remise des prix ou des trophées à la conclusion du Golden Globe.

## **11 PROPRIETE INTELLECTUELLE**

### **11.1 Nom de l'événement**

Le nom officiel et le seul autorisé est: "GOLDEN GLOBE RACE" ®. Le nom de l'événement: GOLDEN GLOBE RACE ® et le logo ou les logos tels que définis sont la propriété unique de DON McINTYRE, et sont en attente d'enregistrement en France et à l'étranger en son nom propre.

### **11.2 Propriété intellectuelle**

La propriété intellectuelle et le nom de l'événement officiel sont enregistrés en tant que marque semi-figurative "GOLDEN GLOBE RACE" ®. Ce logo semi-figuratif ne doit pas être modifié, ni les couleurs, ni les graphiques, ni les mots «GOLDEN GLOBE RACE» ne doivent être échangés ou interposés par d'autres mots. De la même manière, le logo semi-figuratif ne doit pas être raccourci à moins de 3 mots ou substitué par d'autres mots ou graphiques, sans autorisation écrite. Le nom de l'événement, GOLDEN GLOBE RACE ®, marque déposée, ne peut être ajouté, substitué ou remplacé, sans autorisation écrite

La propriété intellectuelle de «GOLDEN GLOBE RACE» ® le concept, la charte, les droits audiovisuels, textes, images, photos, tabulations, fournis dans sa documentation sont protégés par droits d'auteur, et les droits associés, sont la propriété unique de son auteur, DON McINTYRE.

En aucun cas, la documentation de la GGR et son concept ne constituent un transfert de droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient moraux ou patrimoniaux, ou de quelque nature que ce soit, sans autorisation écrite.

### **11.3 L'avenir à long terme**

Il est assuré par des événements futurs célébrant le Golden Globe de 1968 et ses participants comme le premier solo sans escale autour du record du monde au moins tous les 4 ans.

### **11.4 Les droits de propriété intellectuelle.**

Il est incontestable que le concept de Charter et de Voyage, et sa forme originale, ont été développés, depuis 2013, exclusivement par DON McINTYRE, qui est donc titulaire de droits et auteur en référence au dit concept. Un certain nombre de marques sont enregistrées (ou sont en attente d'enregistrement), ont une déclinaison de la nomination "GOLDEN GLOBE RACE" ® et préservent ainsi les droits de propriété intellectuelle.



Le concept de la GOLDEN GLOBE RACE comme une célébration du Golden Globe original en 1968 et du bateau gagnant et du skipper est clair. Il est décrit dans le présent Avis de Course et sur le site Web <http://www.goldengloberace.com/>, ainsi que sur la page Facebook de la GGR. Le concept et le détail de la Golden Globe Race comme un voyage en solitaire sans escale autour de la planète avec un équipement de base «rétro» des années 1960 sans l'aide à la navigation, des satellites modernes ou d'électronique, est également bien décrit ici dans l'Avis de Course. L'utilisation de bateaux de série de 1988 à quille pleine, ou des répliques de bateaux anciens Golden Globe à également bien été documentée. Toutes ces informations combinées sont documentées et ont été transmises dans le monde entier avec divers communiqués de presse et avis aux médias publiés pour la première fois le 22 avril 2015.

La GOLDEN GLOBE RACE évoluera vers diverses éditions futures de nature similaire, avec comme principe unique de célébrer les réalisations des participants originaux du Golden Globe et de leurs voiliers. Ces idées, thèmes et actions constituent les principaux éléments, mais pas les seuls de la propriété intellectuelle de la GOLDEN GLOBE RACE appartenant exclusivement à DON McINTYRE. Les droits de propriété intellectuelle contenus dans ce document sont en attente d'enregistrement auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (I.N.P.I.), France, comme une idée originale de DON McINTYRE.

## **12 Annexe**

Annexe 1 Dossier d'inscription

Annexe 2 Programme

Annexe 3 Coordonnées

Annexe 4 Prescriptions nationales

Annexe 5 Stock de films

Annexe 6 Production de médias audiovisuels

Annexe 7 Règles d'utilisation de la marque déposée Golden Globe

### **12.1. Annexe 1 Dossier d'inscription**

Packs de pré-inscription et d'enregistrement.

#### **12.1.1. Rappel du contenu des packs de pré-inscription et d'enregistrement**

Rappel du contenu des packs de pré-inscription et d'inscription

#### **PACK DE PRÉ-ENREGISTREMENT**

1. Formulaire d'information du skipper
2. Formulaire d'information sur le bateau
3. La nationalité du participant
4. Qualifications du skipper
5. Dossier médical du skipper
6. Formulaire de pré-inscription
7. Dépôt
8. Adresses

#### **PACK D'INSCRIPTION**

Partie 1: Skipper

Partie 2: Bateau

Partie 3: Coordonnées

Partie 4: Autres documents

Partie 5: Matériel multimédia

#### **12.1.2 Processus d'inscription et d'inscription par la poste**

Une partie du contenu devra être fournie par le skipper, signée, scannée et envoyée par e-mail au directeur de la GGR. En outre, certains des documents originaux devront être fournis, signés et envoyés par la poste au directeur du GGR.

## **PACK DE PREINSCRIPTION**

1. Formulaire d'information du skipper : à fournir
2. Formulaire d'information sur le bateau : à fournir
3. Nationalité du participant : à fournir
4. Qualifications du skipper et navigation de qualification complétées : à fournir
5. Dossier médical du skipper: téléchargé, complété, signé par le skipper et le médecin du skipper, envoyé par courrier électronique, puis envoyé par la poste dans une enveloppe marquée : Directeur de la GGR - Golden Globe Race 2018 - Dossier médical - Confidentiel
6. Formulaire de pré-inscription : téléchargé, rempli, signé par le skipper, envoyé par e-mail au Directeur de la GGR, puis envoyé par la poste dans une enveloppe portant la mention : Directeur de la GGR - Golden Globe Race 2018
7. Dépôt : confirmé pour la trousse de premiers soins GGR et l'équipement satellite par courriel, puis envoyé par la poste dans une enveloppe marquée: Directeur de la GGR - Golden Globe Race 2018 ou par virement bancaire en utilisant les coordonnées bancaires Golden Globe fournies par The Organizer.
8. Adresses : à fournir

Une fois que l'organisateur aura reçu tous les documents de pré-inscription par email et par courrier et après validation de ces documents par le comité de la GGR et le médecin de la course, l'organisateur fournira au concurrent un numéro de pré-enregistrement, qui sera le NUMÉRO D'ENTRANT. Le participant sera alors annoncé comme pré-inscrit ENTRANT sur le site Web Golden Globe.

## **PACK D'ENREGISTREMENT**

Partie 1: Skipper : à fournir

Formulaire d'inscription : téléchargé, rempli, signé par le skipper, et envoyé par e-mail au 0 à la GGR, puis envoyé par la poste dans une enveloppe marquée: Directeur de la GGR - Golden Globe Race 2018

Partie 2 : Bateau : à fournir

Partie 3 : Coordonnées: à fournir

Partie 4 : Autres documents : copies certifiées conformes ou notariées à fournir

Partie 5 : Matériel médias : à fournir

Les documents originaux des copies fournies dans le dossier d'enregistrement doivent être mis à la disposition des inspecteurs des équipements de sécurité de la GGR aux Sables d'Olonne et doivent être disponibles pour être vérifiés lors de l'inspection des bateaux. Une fois tous les documents complétés **et approuvés et toute amende payée, le participant pré-inscrit sera annoncé en tant que PARTICIPANT OFFICIEL.**

## 12.2 Annexe 2 Programme

### Brouillon préliminaire du programme

- FALMOUTH 50 Suhaili Parade de Voile. 2018
- Juin 11- Les participants arrivent à la Marina de Falmouth de 09h00 à 16h00. Des pénalités pour arrivée tardive s'appliquent.
- 12 juin - Séances d'information obligatoire sur la sécurité de la GGR.
- 09 h00-12h30 Briefings de sécurité GGR.
- DÉJEUNER 12h30 - 13h30
- 13h30-17h00 Briefings GGR comm / SITraN Challenge / Défilé
- 13 juin -
- 10 h 30 Séance d'information pour les médias et présentation à tous les participants.
- Dîner d'adieu SUHAILI au Royal Cornwall Yacht Club.
- 14 juin 50e anniversaire du départ de Suhaili.
- Parade à la voile en fin de matinée ??? Programme a annoncer
- 14h30 SITraN Challenge Race aux Sables d'Olonne Programme en cours Les Sables d'Olonne 2018 Village GGR.
- 14 juin – Départ de la SITraN Challenge Race Falmouth-Les Sables.
- SAMEDI 16 juin - Ouverture du Village de la Course - Arrivée des voiliers aux Sables dans l'après-midi (en fonction de la météo)
- DIMANCHE 17 juin - Les voiliers lents arrivant le matin et la flotte historique SUHAILI JOSHUA arrivant l'après midi ...
- Fin d'après-midi – Présentation publique de TOUS LES SKIPPERS au Village de la course et remise des trophées du gagnant du SITRAN Challenge sur scène.
- 18 juin - 10h30-12h00 Mise à disposition pour la presse de TOUS LES SKIPPERS
- 18h30 Réception de bienvenue officielle des Sables GGR.
- Juin 19- Briefing de sécurité GGR obligatoire pour les participants 08h30-18h30.
- 20 au 22 juin INSPECTIONS DE SÉCURITÉ trois jours d'inspections de sécurité et d'entrevues avec les médias.

- SAMEDI 23 juin ??? Annonce ultérieure
- DIMANCHE 24 juin- ??? Annonce ultérieure
- 25 juin - Gratuit pour les participants
- 26 juin - Gratuit pour les participants
- 27 juin - Gratuit pour les participants
- 28 juin - 10h30 - 12h00 Dernière convocation presse pour TOUS LES SKIPPERS.
- 29 juin 09h00-12h00 Fin de briefing GGR.
- 18h30 - Réception ou dîner des supporters / participants du GGR?
- SAMEDI 30 juin à 13h30 Présentation publique des skippers et au revoir au public presentation?
- DIMANCHE 1 er juillet 2018 Ouverture de la ligne de départ du Golden Globe.
- SAMEDI 7 juillet - 2018 Fermeture de la ligne de départ du Golden Globe.

Note: ce programme est pour votre information: il est soumis à d'éventuelles mises à jour.

### **12.3 Annexe 3 coordonnées**

coordonnées

- |                                  |                            |
|----------------------------------|----------------------------|
| • Bureau GGR                     | Hello@GoldenGlobeRace.com  |
| • Président GGR                  | Don@GoldenGlobeRace.com    |
| • Directeur GGR                  | Annonce à venir            |
| • Directeur adjoint GGR          | Dave@GoldenGlobeRace.com   |
| • Gestionnaire GGR               | Celine@GoldenGlobeRace.com |
| • Directeur de la sécurité GGR   | Safe@GoldenGlobeRace.com   |
| • Responsable GGR                | Annonce à venir            |
| • Finances et administration GGR | Jane@GoldenGlobeRace.com   |
| • Media Manager GGR              | Barry@GoldenGlobeRace.com  |
| • Directeur numérique GGR        | Nick@GoldenGlobeRace.com   |
| • Social Media Manager GGR       | Annonce à venir            |

## **12.4 Annexe 4 Prescriptions nationales**

### **Prescriptions nationales. Information à venir**

## **12.5 Annexe 5 pellicule**

### **Pellicule**

Les Organisateur peuvent conclure un accord avec un fournisseur de films cinématographiques photographiques de 35mm et de film Super 8 pour l'achat d'un GRAND VOLUME de films afin d'inclure, de traiter et de numériser chaque rouleau inclus dans un prix fixe par rouleau. Le participant peut commander un rouleau de film auprès de l'organisateur à un prix qui sera fixé pour une livraison à Falmouth ou aux Sables d'Olonne à une date à préciser. Après utilisation pendant le voyage, s'il est remis à l'organisateur dans l'un des points de rendez-vous du parcours, l'organisateur peut, sans responsabilité ou obligation, tenter de livrer le film au laboratoire pour développement et numérisation. L'organisateur en fera une copie et transmettra immédiatement le film à l'agent de référence audio-visuel du participant. Le coût unitaire de ce service sera communiqué le 1er mars 2018. Les commandes pourront être passées jusqu'au 31 mars 2018.

## **12.6 Annexe 6 Production Media Audiovisuelle**

### **12.6.1 Production média audiovisuelle**

Les participants fourniront le matériel médiatique suivant à utiliser par l'organisateur dans divers médias avant et pendant l'événement. Le matériel mentionné doit être fourni au plus tard aux dates spécifiées, ou si vous rejoignez le Golden Globe après ces dates dès que possible une fois l'inscription acceptée et à une date à convenir avec l'organisateur.

1. 21 nov. 2017 ... vidéo-clip HD de qualité professionnelle de 10 minutes filmée / faits marquants de la course. Un deuxième clip d'entretien de 6 minutes avec réponse aux questions. 6 photos, mise à jour de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

2. Avant le 30 mars 2018 ... 5 minutes Vidéo HD de la navigation sous gréement de fortune et installation de système de direction d'urgence. 6 photos (avec pack d'enregistrement)

3. 30 mars 2018 ... approx. Vidéo HD de 30 minutes, filmée et enregistrée professionnellement, de qualité broadcast, pour les rushs tournés pendant la GGR. Prises de vue fournies par les organisateurs de la GGR, des sujets à photographier,

y compris des prises de bateau à bateau, escalade du mât, à l'avant, travail dans le cockpit, prises de vue à l'intérieur, navigation, cuisson, travail dans le cockpit, Le travail radio, le sommeil, la lecture, l'écriture de journaux, etc., seront utilisés comme fichiers d'archives pendant la GGR. Détails à préciser. 20 photos, plus une mise à jour de 400 mots. (Des pénalités de retard s'appliquent)

4. Une fois par semaine, un appel téléphonique sera passé au coordinateur du Golden Globe, à une heure déterminée, pour mise à jour et enregistrement d'une entrevue d'au moins cinq minutes à télécharger dans les médias.

5. Deux fois par jour, un court message sera envoyé directement à la page Web individuelle de suivi de la course du participant à la GGR.

6. Dépôt de film aux îles Canaries.

7. Dépôt de film à la porte d'Hobart, entrevue avec les médias, photos et opportunité vidéo.

8. Dépôt de film aux îles Falkland.

9. Dépôt de film en fin de course.

### **12.6.2 Productions Broadcast**

Le producteur exécutif tentera de développer divers programmes à des fins de diffusion pour être distribué dans le monde entier, mais sans s'y limiter...

Documentaire Cinematic International GGR

Série internationale GGR TV en 6 à 8 parties

40 résumés hebdomadaires de 8 à 10 minutes de la GGR.

### **12.6.3 Médias imprimés**

Mars 2018 Poster officiel GGR publié par (annonce à venir)

Mai 2018 Programme officiel GGR en partenariat avec le magazine international de voile (annonce à venir)

14 juin 2019 Publication du livre officielle du Golden Globe (annonce à venir)

**Jun 2019 Livre officiel grand format en noir et blanc.**

### **12.6.4 Type et calendrier des médias standard.**

Durant les activités pré-événement de Falmouth et **des Sables d'Olonne**, chaque participant peut être filmé / photographié / interviewé (par les trois équipes internes de photo / vidéo GGR et l'équipe de production officielle de GGR à côté de son bateau, y compris les prises de vue aériennes , pour les futurs films d'archives,

l'utilisation des médias en ligne et en général et le documentaire officiel... Différentes productions vidéo en ligne peuvent être régulièrement produites et diffusées pendant la période précédant et pendant l'événement, toutes animées par les commentateurs / présentateurs GGR.

Pendant l'événement, la présence en ligne minimale suivante peut être maintenue.

### **1. GGR "LOG"**

Résumé écrit deux fois par jour avec des photos GGR. (Toutes les 12 heures). Publié en ligne.

### **2. GGR "Journal du skipper"**

Des fichiers audio d'appels téléphoniques quotidiens par satellite, d'une durée minimale de cinq minutes, téléchargés sur le site Web chaque jour auprès des trois / quatre participants prévus pour cette journée. Pris en charge avec un en-tête / arrière-plan de vision standard, un fichier vidéo standard. Cela fera tourner toute la flotte une fois par semaine.

### **3. GGR "Mise à jour spéciale"**

En cas d'incident survenant ce jour-là, le skipper est contacté par le coordinateur GGR pour "Une Interview Spéciale" et l'enregistrement en direct du commentateur / présentateur GGR dans le bureau de la GGR réalisant l'interview. Il est publié en tant que "film produit / vidéo / audio / fichier images" segment si l'incident est digne d'intérêt. Ou comme une simple interview audio s'il s'agit d'un incident général. Publié en ligne et aux médias.

### **4. Résumé hebdomadaire en ligne de la GGR. Production exécutive**

Synthèse GGR hebdomadaire de 8 à 10 minutes et production vidéo dynamique résumant les faits importants de la semaine, des entrevues supplémentaires avec des participants de premier plan (appel téléphonique supplémentaire pour cette interview). Graphique audio et mobile produit pour diffusion sur le Web, bulletins météo et analyse de course par le présentateur de la GGR.

### **5. GGR "Mise à jour des médias"**

Mise à jour régulière et complète des médias publiés sur les médias internationaux, y compris la production vidéo «Mise à jour de la semaine», le dernier graphique de la course, les photos des compétiteurs et les citations directes des participants et les commentaires du directeur de la GGR. Toutes les nouvelles distribuées à 2300 médias et aux sections pertinentes publiées dans les nouvelles en ligne.

### **6. GGR "Communiqué de presse"**

Sur la base d'incidents dignes d'intérêt, des communiqués de presse sont publiés chaque jour ou au besoin, à tout moment, 24 heures sur 24. Accès direct à tous les skippers par téléphone satellite 24 heures sur 24 pour des mises à jour en direct. Délivré à 2300 médias internationaux.



### **12.6.5 Suivi en direct**

YB Tracking sera le fournisseur officiel de services de suivi par satellite et de messagerie texte.

La GGR aura toutes les fonctionnalités habituelles offertes sur sa page de suivi en direct. Les abonnés peuvent regarder toute la flotte ou suivre les bateaux individuellement, zoomer en avant ou en arrière, consulter les classements les plus récents, visualiser la vitesse moyenne, le parcours, observer la météorologie, etc. Jusqu'à quatre fois par jour, les messages courts de chaque participant peuvent être téléchargés sur la page du participant sur le site Web de la GGR et sur le côté de la cartographie principale de la GGR.

L'opération pour les utilisateurs est très simple, intuitive et offre une plate-forme complète pour rester à jour avec tous les aspects de la flotte Golden Globe.

## **12.7 Appendice 7 Les règles pour l'utilisation des marques commerciales du Golden Globe**

Usage de la marque officielle du Golden Globe officielle par les participants sur les marchandises (vêtements, accessoires)

### **12.7.1 Marque Golden Globe officielle pouvant être utilisée par les participants**

- 1/ Le logo (en lui-même)
- 2/ Le block de logos du participant

### **12.7.2 Définition des sponsors d'un participant «Bénéficiaire» (Art 1 «Participant»)**

- A) Les sponsors titre, lorsque leur nom apparaît dans le nom du bateau.
- B) Les sponsors du participant, jusqu'à trois entités, lorsque le nom de navigation du bateau n'est pas une marque commerciale et est identique au nom du participant

Ces bénéficiaires, tels que décrits dans les articles 7.2.1 et 7.2.2, sont les seules entités autorisées à utiliser l'image de marque officielle de l'événement.

### **12.7.3 Vente de produits de marque Golden Globe (Branding # 1)**

X TBA est la seule société à détenir une licence d'utilisateur et de vente de la marque Golden Globe. X TBA est la seule société autorisée à vendre des produits portant le logo Golden Globe.

#### **12.7.4 Distribution de produits gratuits portant la marque officielle du Golden Globe:**

Logo (Branding # 1) et / ou bloc de logos des participants (Branding # 2)

Les «Bénéficiaires» peuvent utiliser la marque officielle Golden Globe, le logo Golden Globe (Branding # 1) et / ou le logo des participants (Branding # 2) sur les produits qui ne seront pas vendus, et dans les conditions suivantes :

#### **12.7.5 Les produits achetés et X TBA**

Si les produits ont été achetés chez X TBA, ils incluront uniquement le logo Golden Globe (Branding # 1)

#### **12.7.6 Produits non achetés chez X TBA**

Dans ces cas :

Ces produits peuvent inclure le bloc de logos de marque du participant (Branding # 2). Aucun droit de licence ne sera facturé par X TBA.

Ces produits peuvent inclure le Golden Globe (image de marque # 1). Un contrat pour l'utilisation de la marque sur les marchandises qui ne sont pas vendues sera négocié entre le bénéficiaire et X TBA, et les frais de licence seront facturés par X TBA.

Toute utilisation de la marque Golden Globe et / ou de son logo sera soumise à un accord préalable de l'organisateur de la course.